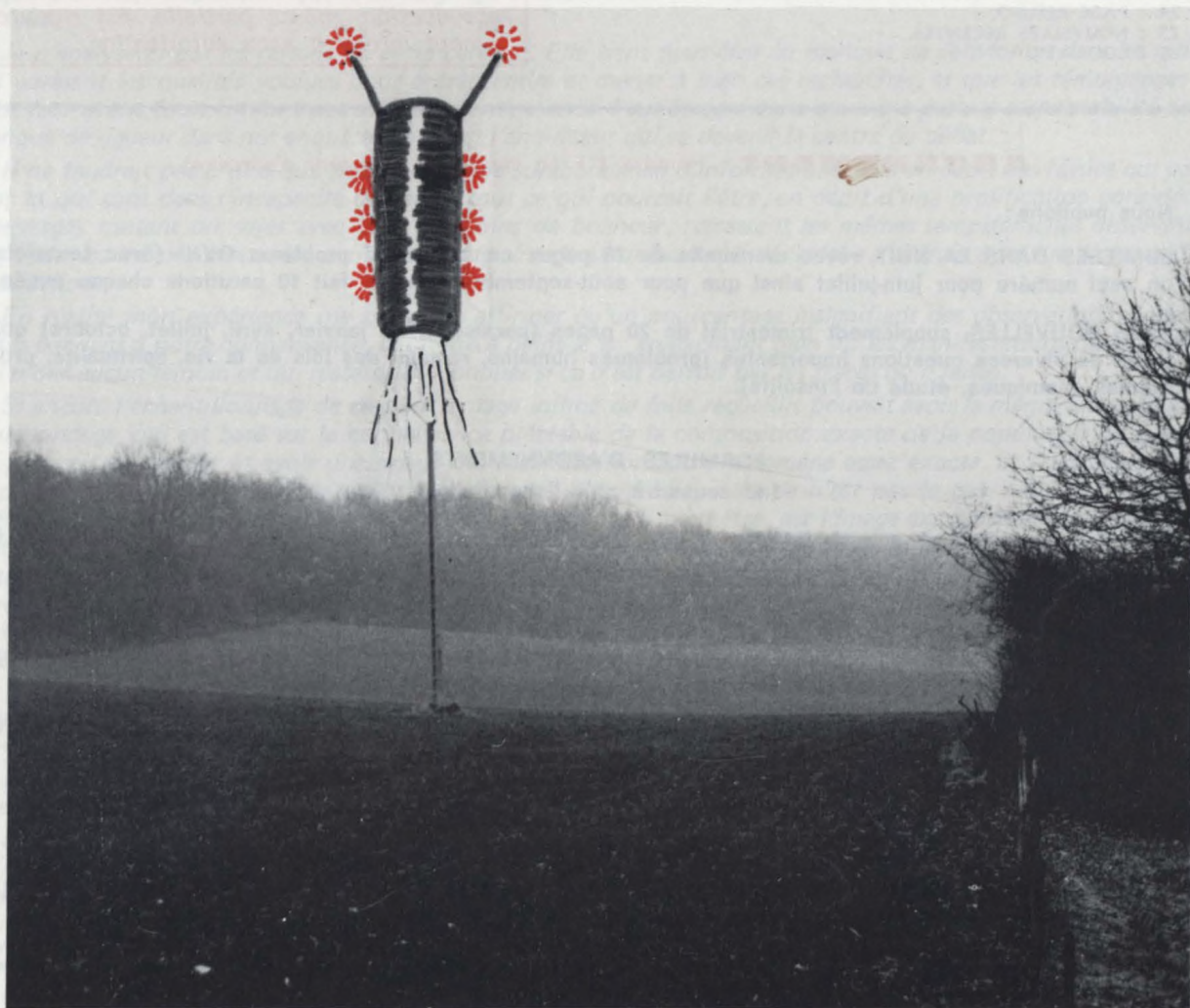


AOÛT
SEPTEMBRE
1976
N° 157

LUMIERES DANS LA NUIT

19^e ANNÉE
LE N° 4^F

MYSTERIEUX OBJETS CELESTES ET PROBLEMES CONNEXES



■ **LA RECHERCHE EN UFOLOGIE**

(p. 3)

■ **COMPTE-RENDU DE L'ACADEMIE DES SCIENCES** (p. 6)

■ **CI-DESSUS : LE CAS DE BOUILLANCOURT-LA-BATAILLE (Somme)** (p. 22)

■ **OVNI ET MORTS MYSTERIEUSES D'ANIMAUX** (p. 9)

LUMIÈRES DANS LA NUIT

Fondateur : R. VEILLITH

Cette revue est dédiée à tous ceux qui, à travers le monde, recherchent passionnément la vérité. Leurs découvertes sont autant de lumières dans la nuit actuelle de l'humanité, et nous guident pas à pas vers des horizons nouveaux.

VOICI LE CONTENU DE CE NUMERO :

PAGE 3 : LA RECHERCHE EN UFOLOGIE
PAGE 6 : UN INTERESSANT COMPTE RENDU DE L'ACADEMIE DES SCIENCES.
PAGE 9 : OVNI ET MORTS MYSTERIEUSES D'ANIMAUX.
PAGE 12 : FORRIERES (BELGIQUE) LE 15 AOUT 1975.
PAGE 13 : OBSERVATION A ERBLUNGA (CORSE) LE 15 MARS 1974.
PAGE 14 : OBSERVATION D'UN OVNI EN VOL STATIONNAIRE.
PAGE 15 : ANNIVERSAIRE A RABASTENS (HAUTE-PYRENEES).
PAGE 16 : ENQUETE DANS L'ALLIER
PAGE 17 : ENQUETE EN CREUSE.
PAGE 18 : COMPTE RENDU D'ENQUETE DANS L'HERAULT.
PAGE 20 : OBSERVATION PRES DU SOL A PLEURVILLE (CHARENTE).
PAGE 21 : DANS LES YVELINES
PAGE 22 : OBJET INCONNU A BOUILLANCOURT - LA BATAILLE (SOMME) LE 27 JUIN 1975.
PAGE 23 : THIANCOURT-REGNEVILLE (MEURTHE-ET-MOSELLE) LE 15 JANVIER 1976.
PAGE 24 : PAGE RESUFO.
PAGE 25 : NOUVELLES RECENTES.
PAGE 26 : COURRIER.

Le fait d'insérer tel ou tel document ne prouve pas nécessairement que nous en approuvons tous les termes. Chaque document est publié dans la perspective que, considéré dans son ensemble, il nous paraît digne d'intérêt, et susceptible de nous mener vers la vérité, qui reste notre but et notre idéal et que nous recherchons sans parti pris.

Les documents insérés le sont donc sous la responsabilité de leurs auteurs.

Nos articles, photos, dessins sont protégés par la loi de 1957 sur la Propriété littéraire et artistique. En conséquence, toute reproduction, même partielle, est rigoureusement interdite sans autorisation.

ABONNEMENT [joindre 1 F en cas de changement d'adresse]

Nous publions :

- LUMIERES DANS LA NUIT, revue mensuelle de 28 pages consacrée au problème OVNI (avec toutefois un seul numéro pour juin-juillet ainsi que pour août-septembre), ce qui fait 10 parutions chaque année.
- VUES NOUVELLES, supplément trimestriel de 20 pages (paraissant en janvier, avril, juillet, octobre) qui traite de diverses questions importantes (problèmes humains, respect des lois de la vie, spiritualité, problèmes cosmiques, étude de l'insolite).

FORMULES D'ABONNEMENTS (ne souscrire qu'à l'une d'elles)

- A/ Abonnement complet annuel (LDLN + VUES NOUVELLES) : ordinaire : 50 F — de soutien : 60 F
B/ Abonnement annuel à LDLN seulement : ordinaire : 38 F — de soutien : 47 F

ETRANGER : majoration de 8 F pour les formules A et B ci-dessus. Règlement par mandats internationaux ou autres moyens. Les coupons-réponses internationaux sont acceptés : un coupon = 1,20 F.

VERSEMENTS ET CORRESPONDANCE : à adresser à M. R. VEILLITH, « Les Pins » - 43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON - FRANCE. C.C.P. : 27.24.26 LYON (ou par chèque bancaire, mandat-lettre, mandat-carte).

ATTENTION !

- SEULE L'ENVELOPPE PORTE LA MENTION (EN ROUGE) QUE VOTRE ABONNEMENT EST TERMINE.
- LORS D'UN REABONNEMENT, VOUDRIEZ-VOUS NOUS RAPPELER VOTRE NUMERO D'ABONNE FIGURANT SUR L'ENVELOPPE AU-DESSUS DE VOTRE NOM. MERCI.

PRENEZ NOTE :

LE SECRETARIAT DE « LUMIERES DANS LA NUIT » NE SERA PAS EN MESURE DE REpondre DU 1^{er} AU 15 SEPTEMBRE.

ATTENTION

CE NUMERO EST COMMUN AUX MOIS D'AOUT ET SEPTEMBRE. Exceptionnellement, nous vous l'envoyons un peu plus tôt.

PROCHAIN NUMERO EN OCTOBRE.

LA RECHERCHE EN UFOLOGIE

par F. LAGARDE

Pour peu que l'on s'intéresse aux UFO, personne n'ignore que la recherche dans ce domaine passe, hélas jusqu'ici, par le seul témoignage humain et que l'activité des ufologues se consacre presque exclusivement à recueillir ces témoignages et à leur exploitation.

Nulle part à ma connaissance des études in situ, statistiques, sur les données physiques de l'environnement d'atterrissages reconnus, n'ont été entreprises, en dépit de nombreuses allusions, recommandations, essais avortés sans lendemains... Le pas qui aurait pu libérer du témoignage en le confortant n'a pas été franchi, et nous n'avons toujours à notre disposition que le témoignage avec ses aléas et les critiques trop faciles qu'on ne manque pas de lui faire.

Je n'analyserai pas les raisons de cette carence. Elle tient peut-être au manque de conviction dans les milieux qui auraient les qualités voulues pour entreprendre et mener à bien ces recherches, et que les témoignages que nous leur avons fournis n'ont pas suffisamment motivés. Peut-être portons-nous une part de responsabilité par un manque de rigueur dans nos enquêtes ; et c'est l'enquêteur qui va devenir le centre du débat.

Il ne faudrait pas croire que nous avons une surabondance d'informations, cela en dépit des revues qui paraissent et qui sont dans l'incapacité d'écouler tout ce qui pourrait l'être, en dépit d'une prolifération considérable d'ouvrages traitant du sujet avec plus ou moins de bonheur, ressassant les mêmes sempiternelles observations, ruminant les mêmes moutures, arrivant à un point de saturation qui déclenche l'allergie à la vue d'une nouvelle publication.

En réalité mon expérience me permet d'affirmer qu'un pourcentage insignifiant des observations réellement faites parvient à notre connaissance, peut-être à peine 2 %, en excluant bien sûr les manifestations du phénomène qui n'ont aucun témoin et qui resteront inconnues si ce n'est parfois par les traces qu'il laisse.

Si encore l'échantillonnage de ce pourcentage infime de faits recueillis pouvait avoir la même valeur que celui d'un sondage, qui est basé sur la connaissance préalable de la composition exacte de la population où il est fait, on pourrait extrapoler et avoir une image des manifestations du phénomène assez exacte, et à partir de là, avec la prudence et les réserves habituelles élaborer des hypothèses, mais ce n'est pas le cas, nous ne pouvons pas prétendre que cet échantillonnage, pour aussi diversifié qu'il peut-être, est l'image exacte de la totalité des manifestations du phénomène UFO. Fautes de données autres, c'est en fait l'extrapolation que l'on observe chaque jour. Le lecteur oublie la fragilité des bases sur lesquelles reposent les hypothèses, son auteur à tendance à trier parmi les faits très nombreux — en quantité disponible mais très peu nombreux en réalité par rapport aux 98 % restant — ceux qui illustrent le mieux son hypothèse. On trouve celui pour qui la présence d'engins technologiques est une réalité, minimiser l'existence des boules évanescentes tout aussi nombreuses sinon beaucoup plus que les « engins », à l'autre pôle on trouve celui qui s'intéressera de préférence à ces boules, négligeant les traces physiques au sol, pourtant très nombreuses en faveur de l'engin, certains allant même jusqu'à une création psychique des objets observés.

Il est évident que ni les uns ni les autres ne traitent le phénomène dans sa totalité, n'expliquant qu'une partie, que leurs démonstrations comportent des lacunes et qu'elles ne résolvent pas d'une manière satisfaisante la nature du phénomène UFO.

D'autres chercheurs, conscients de la difficulté d'interpréter la diversité des faits, ont une préférence pour l'étude statistique de la totalité, établissent des graphiques, font des comparaisons diverses, en déduisent des « lois » qui ne sont pas sans intérêt, quoique dans quelques cas il peut être oublié que le fait que l'on traite concerne à la fois l'objet observé et celui qui l'observe, et que la « loi » intéresse tout autant le témoin que l'objet.

Quelques chercheurs peu crédibles ont la tendance de cet anglais de fiction qui n'ayant connu qu'une femme rousse en France déclare à son retour que toutes les femmes françaises sont rousses. La recherche est une chose difficile dans l'exploitation des données.

Mais la valeur des observations est elle-même contestable aussi bien sur le fait lui-même que sur les détails qui sont recueillis. Si dans un pourcentage dépassant probablement 95 % la réalité d'une observation n'est pas contestable, ce qui peut l'être est la nature de l'observation. Personne ne se fait d'illusions à ce sujet et les ufologues peuvent-être moins que d'autres. Cela tient au témoignage, à l'ignorance du témoin des phénomènes naturels, à sa confusion avec des objets connus, à sa subjectivité qui interprète les faits, à son propre psychisme, aux circonstances qui entourent son observation.

Pour un observateur se situant à l'extérieur de l'observation, comprenant l'objet observé et le témoin qui l'observe, il est souvent difficile de juger de la validité du fait qui lui est présenté lorsqu'il veut rester objectif.

Malgré toutes les précautions dont il peut s'entourer il ne dispose pas toujours des éléments suffisants pour déceler l'erreur, son jugement n'est pas infallible, et dans le doute il peut faire entrer dans la statistique mise à la disposition des chercheurs une certaine proportion d'observations qui n'ont rien à voir avec le phénomène UFO, tout le monde en est bien conscient, l'honnêteté de cet observateur n'étant absolument pas en question.

On peut se poser des questions sur l'importance de ces faits plus ou moins marginaux qui viennent interférer avec les observations réelles d'UFO. Les réponses ne peuvent être que subjectives selon les critères que l'on adopte pour fonder son jugement. On sera plus large d'esprit si l'on tient compte que la nature du phénomène UFO est inconnue, que la diversité et la forme de ses manifestations l'est tout autant et que l'on a de bonnes raisons pour penser qu'il interfère avec le psychisme humain. On sera plus restrictif si le critère de crédibilité est très rigoureux. Cette dernière méthode a l'avantage de réunir des faits propres à convaincre les plus sceptiques qui désirent s'informer, mais par contre elle prive la recherche d'éléments de valeur qui n'accèdent pas au niveau supérieur de crédibilité par défaut d'un ou deux éléments que peut-être une enquête plus poussée aurait permis de recueillir. Nous touchons ici au travail de l'enquêteur et au rôle de l'information.

Bien que l'intérêt soit évident, pour des enquêtes ultérieures notamment, il ne suffit pas pour informer correctement de publier des dépêches de l'AFP, ou l'article d'un journal local dont les origines devraient être authentifiées pour être crédibles, mais de faire l'enquête auprès du témoin et sur les lieux de son observation, et non comme certains zélés en avaient pris la mauvaise habitude de se contenter d'un échange de correspondance avec le témoin. C'est l'enquêteur qui va sur place qui est le pivot de la recherche par le contact qu'il a avec le témoin, la connaissance des lieux, et les impressions qu'il en retire, parfois inexprimables emportant une conviction.

L'observation du phénomène UFO (hormis des installations automatiques qui n'ont pas encore vu le jour) est, sera, ne saurait être le fait d'une population disparâtre, de tous niveaux intellectuels, le plus souvent campagnarde, peut-être en raison de la plus grande étendue des terres, de la relative densité de ceux qui l'habitent, du plus vaste horizon qui s'offre aux regards, de l'habitude des gens de la campagne de scruter le ciel dont dépend le fruit de leurs travaux, de jour comme de nuit, à l'inverse des habitants des villes travaillant dans des endroits clos, circulant enfermés dans leur voiture, ou piétons, attentifs à la circulation pour traverser les passages cloutés. C'est dans le champ, le pré ou la vigne, sur la petite route qui les borde que l'enquêteur devra aller chercher son information.

Cette enquête ne saurait être exécutée correctement, sauf exception, que par un enquêteur se trouvant sur place, ou y ayant des attaches, et qui va pouvoir s'intéresser de près à l'objet observé, à ses traces éventuelles et au témoin qui est inséparable de l'objet observé. Il rentre en ligne de compte pour cette affirmation le fait de proximité qui ne posera aucun problème pour des déplacements fréquents et un contact permanent du témoin, la parfaite connaissance du milieu dont le témoin et l'enquêteur font partie, une forme similaire de pensée, la connaissance éventuelle de la langue ou du dialecte local qui rend le contact plus facile, le temps dont il peut disposer pour des enquêtes dans le voisinages...etc... Tous ces avantages sont en faveur de l'enquêteur local qui vont lui permettre de mieux cerner le témoin et la crédibilité de l'observation avec plus d'objectivité que ne saurait le faire un étranger à la région venu de loin.

Il est relativement facile pour un autodidacte d'assimiler la technique d'une enquête en ce qui concerne les faits matériels d'une observation. L'aide-mémoire que remet LDLN à chaque enquêteur qui en manifeste le désir a été créé pour cela, et des mémentos du même genre ont été édités un peu partout dans le monde. Mais n'est pas fin psychologue qui veut. Il n'est pas si facile de comprendre le psychisme du témoin, ni de se placer au-delà d'une subjectivité personnelle qui permet de recueillir les éléments déterminants pour pouvoir émettre un jugement sur les faits, se rapprochant de la réalité. La neutralité est chose difficile, les apparences sont trompeuses, les enquêtes exigent beaucoup de finesse d'esprit et il est rare que toutes les qualités requises soient réunies chez un seul homme, et même si cela était ce n'est qu'un homme susceptible d'erreurs ou d'oublis.

Il est donc souhaitable, et je constate avec plaisir que cette pratique se généralise, que l'enquêteur désigné ou qui en a pris l'initiative, se fasse accompagner par un ou deux autres enquêteurs. En mettant ensemble leurs connaissances, l'intérêt particulier qu'ils accordent au fait, et si au retour ce qu'ils ont recueillis ou oublié fait l'objet d'une discussion de groupe, il y aura plus de chance pour que l'enquête couvre toutes les réalités des faits, et pour que la conclusion soit plus objective.

Je n'ai rien contre l'enquêteur solitaire, et il n'est pas toujours possible de ne pas l'être, mais il est souhaitable qu'il fasse partie d'un groupe, et bien entendu d'un groupe régional. Il se tiendra ainsi au courant des faits régionaux, des initiatives prises et il évitera ces enquêtes parallèles et multiples bien propres à indisposer le témoin ainsi dérangé plusieurs fois pour le même motif. Il pourra trouver au sein de ce groupe des collaborateurs pour son enquête et rendre compte de son travail pour une discussion plus générale. Il va de soi que dans ce groupe doit régner la volonté du contact, de la communication, le plus pur esprit collectif, et que ceux qui l'animent ont la responsabilité de la formation des enquêteurs, de même que l'enquêteur a vis-à-vis de son groupe des responsabilités tant pour le travail qu'il assume que par son comportement. L'enquête est une affaire sérieuse qui ne doit pas être bâclée dans l'intention de faire du volume, mais avec le souci d'apporter des éléments de valeur pour la recherche, et au-delà du groupe local d'alimenter en faits intéressants et convaincants la revue nationale qui publie leurs travaux.

Le groupe régional est le collecteur par excellence des observations de sa région. Si à LDLN nous préconisons des groupes départementaux, c'est parce que dans un avenir proche nous entrevoyons un enquêteur par canton et que la gestion de cet ensemble constitue une charge suffisamment lourde pour une délégation départementale qui aura aussi des soucis de représentativité, d'autres initiatives à prendre... etc... et au-delà de participer à des initiatives et à des travaux nationaux.

Mais il n'y aura aucune organisation valable s'il n'existe pas dans un climat amical cet esprit collectif et ce sens des responsabilités à tous les niveaux. Il est en vérité plus important de les cultiver et de les placer au premier plan des objectifs d'un groupe que de rechercher une forme nouvelle d'organisation qui ne sera qu'une formule de plus, dénuée d'efficacité, en l'absence de cet esprit collectif.

A un niveau plus élevé, le fait d'appartenir à un groupement national, voire « international » n'ajoute rien à la valeur personnelle de l'enquêteur. Le fait de s'en réclamer, comme pour se parer d'un habit destiné à impressionner le témoin, peut avoir son petit effet, mais, contrairement à ce que pourrait croire un esprit superficiel, ce n'est pas ce qui comptera le plus à ses yeux. Le témoin sera ravi de lier connaissance avec quelqu'un de son ethnie locale, avec un enquêteur qui fait partie de son terroir et qui s'intéresse à ce qu'il a vu, qui habite le village ou la ville voisine qu'il connaît, il se sent en sûreté en pays de connaissance, et plus tard au cours de l'enquête il apprendra avec intérêt que son interlocuteur fait partie d'une organisation locale dont il a pu avoir connaissance dans la presse locale, que peut-être des membres lui sont connus, enfin qu'il s'insère dans une communauté qui ne saurait trahir sa confiance pour de vils intérêts. Je crois que vis-à-vis du témoignage la personnalité de l'enquêteur a beaucoup plus de poids que l'organisation internationale ou nationale inconnue du témoin, et que son appartenance au groupe départemental offre beaucoup plus d'intérêt pour lui que l'existence d'un organisme quelque part en France qu'il ne peut pas connaître, qu'il ne peut pas toucher. Ce sera toujours au groupe local avec qui il aura affaire, ce sera toujours le groupe local qui viendra le visiter, car il va de soi que c'est là aussi une tâche et non des moindres, qui lui incombe,

Sur le plan national les articulations du groupe départemental sont faciles tant sur le plan régional par la proximité des groupements voisins, que sur le plan national avec les services LDLN qui sont à leur disposition, que par la revue qui touche tous les autres groupes. La diversité des recherches, l'exploitation de nombreuses hypothèses peuvent faire l'objet de colloques spécialisés. Tout le monde est au courant que dans d'autres matières : photo, peinture, folklore, arts divers...etc... il existe un réseau de communication nationale, voire internationale, il n'y a aucune raison de penser qu'il ne puisse pas y en avoir sur le plan ufologique. Il est tout à fait compréhensible que dans le monde d'aujourd'hui une revue ne saurait satisfaire complètement le besoin de contact qui ne manifeste parmi les ardents chercheurs de plus en plus nombreux. Il est normal que les échanges verbaux, les colloques ou entre autres choses on apprend à mieux se connaître et à s'estimer soient devenus une nécessité, et ce n'est certes pas un « comité national » qui pourra les promouvoir et c'est bien au groupe local qu'en revient l'initiative. Il faut un certain courage pour s'extérioriser, beaucoup de compréhension pour accepter le contact avec des conceptions différentes de l'action, qui s'exprime parfois avec vivacité, mais les animateurs de nos groupes locaux n'en manquent pas, et je constate avec plaisir que déjà ces contacts existent avec des groupes voisins et que même il existe une collaboration avec des pays limitrophes.

La libre circulation des idées et de l'information est un élément essentiel pour la progression de la recherche. L'intelligence souffle un peu partout, à tous les niveaux, même si elle ne s'exprime pas toujours en langage académique ou scientifique. Ce serait une défaite que de confier son impression à quelques privilégiés, sous la bannière d'un sigle national. Ils ne sauraient exposer avec conviction que leurs propres conceptions. Il faut, il est indispensable que chacun puisse exposer ce qu'il pense et recevoir en échange ce que pensent les autres. C'est le rôle du groupe local de favoriser cette libre circulation.

J'ai entendu dire que certains de nos amis, qui connaissent mal leur esprit volontaire et indépendant, souhaiteraient une organisation plus hiérarchisée. Il ne rentre pas dans le cadre de mes propos d'analyser les motivations de ce souhait, mais de considérer l'impact qu'il pourrait avoir sur la recherche.

La recherche ne s'accorde pas avec une structure politique qui vise à imposer ses conceptions par un affrontement avec d'autres conceptions, et qui suscite des tribuns pour défendre les idées. Tout au contraire, il est souhaitable que toutes les conceptions puissent se développer dans un cadre harmonieux pour que la recherche progresse.

Il ne faut pas être très perspicace pour ne pas voir les dangers que pourrait présenter une organisation hiérarchisée sur la vie d'une association. Elle aboutit à l'abandon de l'autorité entre les mains d'un comité lointain évidemment centralisé dans une ville importante, et en définitive à un « mandarin » plus ou moins représentatif et qui finit, qu'il le veuille ou qu'il ne le veuille pas, par devenir inamovible. Il devient le porte parole de ses propres conceptions et un éteignoir pour celle des autres. Cette situation, préjudiciable à la recherche, entraîne la désaffection et même la scission de ceux là même qui en avaient été les promoteurs et qui n'ont aucun moyen pour y remédier. Les exemples sont suffisamment nombreux aux USA et ailleurs sans qu'il soit besoin d'insister sur le réalisme de ce tableau. Je ne pense pas que cela soit ce que désire ceux qui souhaitent un changement, et qui aboutirait avec les meilleurs sentiments du monde à la désintégration d'une association qui leur donne de par ailleurs de nombreuses satisfactions.

Si une organisation efficace ne saurait être ni un gouvernement, ni l'accession à sa représentativité d'un leader qui ne représenterait que lui-même, elle ne peut être ce qu'elle est actuellement, sous bénéfices d'améliorations toujours possibles et souhaitables comme il se doit, grâce au dynamisme de ceux qui œuvrent en son sein.

Grâce à l'existence de notre revue autonome, nous avons eu la grande chance d'avoir pu éviter l'écueil du mandarinat, avec il faut le préciser la grande ouverture d'esprit, le désintéressement, et la grande sagesse de son directeur-fondateur R. Veillith.

On constate que l'ensemble des groupes locaux qui œuvrent dans leur sphère en toute indépendance, avec leurs problèmes spécifiques, constitue un tout harmonieux dans sa diversité, éminemment favorable à la recherche tous azimuts, et qui ne saurait être dirigé par un « comité » lointain dont le rôle serait nul à cet égard, plus propice au décorum académique qu'à une action efficace pour la recherche en général.

(suite bas de la page 6)

UN INTERESSANT COMPTE-RENDU DE L'ACADEMIE DES SCIENCES

Monsieur Jean-Pierre PETIT est docteur es-sciences, ancien ingénieur de l'Ecole Nationale Supérieure de l'Aéronautique. Il est spécialiste en physique des plasmas et en théorie cinétique des gaz. Il y a cinq ans, dans le cadre d'un contrat DGRST, il avait été amené à étudier l'action des forces de Lorentz sur un écoulement de plasma uniforme et supersonique. L'expérience montra qu'il était possible, dans une tuyauterie à section constante, de créer des ondes de chocs fortes sans support matériel, ceci par le simple jeu des forces $J \times B$ retardatrices. A l'issue de ces expériences il se demanda si ces mêmes forces, nées de la conjugaison d'un champ magnétique et d'un champ électrique, pourraient réaccélérer le fluide choqué au point de rendre l'onde évanescence. Des fortes valeurs du champ magnétique étaient souhaitables pour obtenir un bon rendement de conversion, ce qui amenait à envisager un effet Hall important. Jean-Pierre PETIT trouva que les aérodynes et à fort effet Hall devaient avoir des formes discoïdales. Ces idées ont été consignées dans une note aux comptes rendus de l'Académie des Sciences. Des recherches expérimentales, se rapportant à cette théorie, sont en cours.

Magnétohydrodynamique

Convertisseurs magnétohydrodynamiques d'un genre nouveau -
Note (*) de Monsieur Jean-Pierre PETIT (1) présentée par
Monsieur André LICHNEROWICZ.

De nombreuses études, tant théoriques qu'expérimentales, ont été faites sur les accélérateurs et les générateurs MHD. Il semble pourtant que certaines configurations, associées à des valeurs élevées du paramètre de Hall, aient échappé jusqu'ici à l'investigation. Nous présentons donc ici des formules nouvelles de ces machines MHD, ayant des configurations elliptiques et hyperboliques, et tentons d'évoquer leurs applications possibles.

INTRODUCTION — Les convertisseurs MHD qui vont être décrits ici sont basés sur la caractéristique géométrique suivante : considérons un système d'électrodes (voir fig.1) créant dans un fluide conducteur de l'électricité un courant pariétal à symétrie radiale.

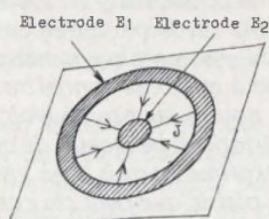


Fig. 1

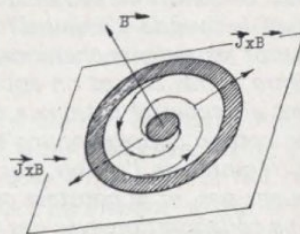
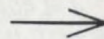


Fig. 2

Introduisons un champ magnétique uniforme dont les lignes de force sont parallèles à l'axe du système (voir fig.2). Si le paramètre de Hall excède l'unité, les lignes de courant vont prendre une forme



La recherche en ufologie (suite de la page 5)

Dans cet ensemble qui pourrait paraître disparaître aux nostalgiques de la caporalisation, il existe dans les faits des articulations très souples, très libres, sans interdit, sans secret, dont tous peuvent faire usage si tel est leur désir.

La revue Lumières dans la Nuit qui est l'expression de cette activité n'est pas, comme des ignorants pourraient le croire, au service d'un homme qui a eu le courage de la créer il y a 18 ans, et qui en fait la plus ancienne revue ufologique en France, mais elle est, comme il est facile de s'en rendre compte, l'expression de tous sans aucun ostracisme. Beaucoup de lecteurs qui prennent plaisir à la lire l'ignorent encore et il fallait le préciser pour ceux-là.

Je pense que tout cela méritait d'être dit à propos de la recherche.

On pourrait ajouter bien des choses encore, mais c'est déjà beaucoup... Cependant je ne voudrais pas terminer sans rendre un hommage aux enquêteurs consciencieux de LDLN qui sont comme je l'ai dit déjà « le pivot de la recherche » plus nombreux qu'on ne saurait le croire, à tous ceux qui œuvrent dans un souci collectif aussi bien dans les « services LDLN » que dans les groupes locaux qu'ils animent. En m'excusant de ce qui pour eux pourrait paraître comme une banalité, comme allant de soi, mais dont je connais la valeur de leur contribution, par leur dévouement, leur générosité, leurs sacrifices, le temps qu'ils donnent pris sur leurs loisirs, les frais qu'ils assument, tout un ensemble que rien ne saurait rétribuer. Cette disponibilité bénévole, dans un monde où le règne de l'argent contamine tout ce qu'il atteint par les mirages qu'il suscite, y compris les meilleures intentions du monde, reste dans le fond le moteur essentiel d'une activité de recherche féconde, et ce sera ma conclusion.

spiralee. L'examen des forces de Lorentz agissant dans le fluide voisin de la paroi isolante montre que celles-ci sont, suivant la direction du champ B et suivant la polarité des électrodes, centrifuges (notre exemple) ou centripètes. A partir de ce schéma il est possible d'imaginer un ensemble de convertisseurs MHD aux propriétés originales.

1. COMPRESSEUR MHD. — La figure 3 décrit une enceinte fermée contenant un gaz. Deux des parois affectent la forme d'un hyperboloïde à deux nappes. La troisième paroi est cylindrique et porte une électrode E₁. La seconde électrode est placée sur l'axe du dispositif, qui possède la symétrie de révolution. Un champ uniforme B est créé par un solénoïde, également représenté. La décharge d'une puissante batterie de condensateurs dans cette enceinte, connectée aux électrodes E₁ et E₂ engendre un système de forces de Lorentz centripètes susceptibles de créer au centre, un plasma à pression et température élevées. Ceci peut présenter un intérêt, tant sur le plan fondamental que pour servir de base à une expérience de fusion par laser, l'énergie d'un laser de haute puissance étant concentrée sur le plasma ainsi créé.

II. ACCELERATEUR HYPERBOLIQUE. — La décharge est cette fois effectuée au voisinage d'une paroi isolante affectant la forme d'un hyperboloïde de révolution à une nappe (voir fig.4). Il est facile de voir que les forces de Lorentz tendent à faire passer le fluide MHD à travers le col de cet hyperboloïde. Une application possible de ce dispositif consisterait à accroître ainsi l'impulsion spécifique d'un moteur à réaction. Dans cette perspective le col de l'hyperboloïde serait également le col de la tuyère de mise en vitesse. Col à variation rapide de section, donnant une mise en vitesse et une détente brutales (accompagnées d'un figeage). Les forces de Lorentz assureraient un passage sans décollement du gaz à travers l'orifice.

III. ACCELERATEUR ELLIPTIQUE. — La surface isolante est alors, comme il est indiqué sur la figure 5, un ellipsoïde aplati. Le système des forces de Lorentz donne à ce montage l'aspect d'une pompe MHD, agissant sur le milieu ambiant.

Remarque. — Il est possible de combiner les configurations II et III en plaçant l'ellipsoïde dans le col de l'hyperboloïde. Dans cette pompe MHD, le fluide se trouve alors chassé à travers un orifice ayant la forme d'une couronne (fig.6). Bien sûr, comme dans toute machine MHD, ces accélérateurs peuvent être convertis en générateurs de courant. Il suffit, pour ce faire, de contraindre le fluide à suivre les surfaces décrites plus haut, les électrodes étant alors connectées à une résistance de charge.

IV. GENERATEUR MHD TORIQUE. — Ici le fluide de conversion est contraint de circuler suivant les génératrices d'un tore aplati (voir fig. 7). La tension de Hall apparaît alors aux bornes de deux électrodes représentées sur le schéma.

V. STABILITÉ DE CES DÉCHARGES MHD. Comme dans toute décharge en milieu gazeux, des inhomogénéités (arcs) apparaîtront si la densité de courant dépasse une valeur seuil. On y remédiera en segmentant les électrodes, ce qui est une solution classique en conversion MHD.

Un deuxième type d'inhomogénéité peut se manifester si le fluide se trouve porté par la décharge en situation hors d'équilibre ($T_c \gg T_g$). Il est bien connu en effet (2) que les fluides MHD hors d'équilibre sont sujets à l'instabilité d'ionisation lorsque le paramètre de Hall dépasse une valeur seuil (celle-ci est voisine de deux lorsque le plasma est en régime coulombien).

VI. REMARQUE CONCERNANT L'ACCELERATEUR ELLIPTIQUE. — En règle générale, on sait que les forces de Lorentz peuvent engendrer des ondes de choc dans un gaz de forte intensité. Inversement on peut suggérer que ces mêmes forces de Lorentz puissent agir sur un écoulement choqué, en réaccélérant le fluide situé en aval de l'onde, au point d'atténuer celle-ci, voire de la faire disparaître. Ceci suggère l'expérience suivante : Dans une soufflerie supersonique plaçons un modèle ellipsoïdale, comme il est indiqué sur la figure 8. Si le modèle est passif, une onde de choc détachée se manifeste en amont du

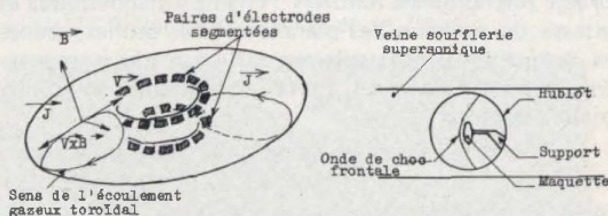
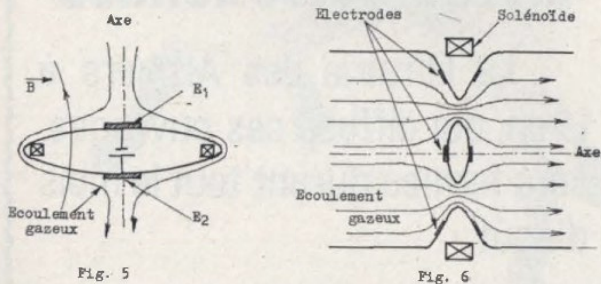
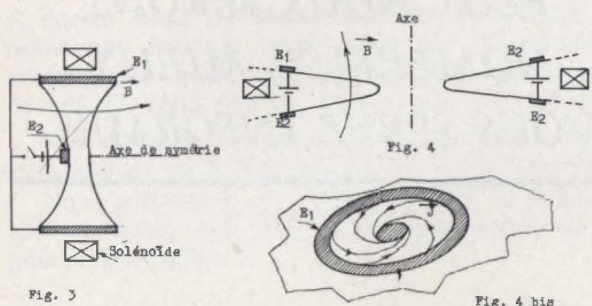


Fig. 7

Fig. 8

modèle. Dans un écoulement à pression atmosphérique à mach 2, avec un champ de 5 Ts et une maquette de 5 cm de diamètre, l'injection pendant quelques millisecondes d'une puissance électrique de quelques mégawatts, à travers les électrodes polaires, devrait permettre d'observer une sensible interaction avec l'onde et peut-être éventuellement sa disparition.

Au cas où cette expérience serait positive, cette configuration ellipsoïdale suggérerait une aérodyne MHD capable d'évoluer à vitesse supersonique sans gaspiller inutilement de l'énergie à créer une onde de choc, phénomène parasite purement dissipatif. Mais quel moteur pourrait fournir l'électricité nécessaire à la décharge ? Le générateur torique décrit à la section IV complète, semble-t-il ce dispositif, en s'insérant parfaitement dans l'ellipsoïde, le solénoïde produisant le champ pour l'ensemble accélérateur-générateur. Notre technologie actuelle ne semble pas permettre d'envisager un tel appareil, dont l'énergie (assurant dans le générateur la circulation du fluide MHD) devrait provenir, sous forme thermique, d'une source de faibles poids et encombrement (générateur à fusion).

(*) Séance du 21 Juillet 1975.

(1) Chargé de recherche au C. N.R.S., observatoire de Marseille 2, Place Le Verrier - 13000 MARSEILLE

(2) J.P.PETIT et J. VALENSI, comptes-rendus 269, série B 1969, page 365

NDLR

Nous remercions vivement M. Jean-Pierre PETIT de l'autorisation qu'il a bien voulu nous accorder pour la publication, à l'intention des lecteurs de *Lumières dans la Nuit*, de ses recherches sur de nouvelles formes de convertisseurs magnétohydrodynamique.

Tout le monde n'est pas obligé de savoir à quoi correspond cette appellation composite de Magnétohydrodynamique dont fait état cette communication. En fait il s'agit d'une application d'une branche de la physique qui se consacre à l'étude des mouvements des fluides conducteurs de l'électricité en présence d'un champ magnétique.

Lorsqu'un fluide conducteur se déplace dans un champ magnétique il devient le siège d'un champ électrique producteur de courants électriques, et ceux-ci modifient le champ magnétique initial et d'autre part le mouvement du fluide est affecté. En conséquence, il y a interaction entre les effets électromagnétiques et hydrodynamiques dont l'étude fait l'objet de la MHD ou Magnétohydrodynamique.

La MHD intervient dans l'interprétation de nombreux phénomènes naturels : champs magnétiques et vitesse de rotation des planètes et des étoiles, taches et éruptions, vents solaires, structure de la magnétosphère, Origine des rayons cosmiques, rayonnement des pulsars.

A l'échelle terrestre de nombreuses applications techniques sont envisagées ou sont à l'étude. Les seuls développements industriels importants concernent les métaux liquides : pompage du sodium utilisé comme réfrigérant dans certains réacteurs nucléaires. Les applications aux gaz ionisés et aux plasmas sont en général encore au stade de la recherche sur la fusion contrôlée, et comme par exemple celle de la propulsion des fusées.

On ne saurait s'étendre dans le détail des applications possibles de la MHD sans entrer dans des détails techniques complexes, mais on peut faire mention comme application envisageable d'une augmentation

de 10 % dans le rendement des centrales thermiques par adjonction d'une unité MHD dans le cycle à vapeur. On peut aussi envisager également un rendement plus élevé des centrales nucléaires le jour où l'on pourra atteindre des températures élevées dans les gaz : 2000° et plus, ce qui n'est pas encore le cas, mais qui prouve tout l'intérêt de la technique MHD.

Il n'échappe au lecteur que la forme géométrique étudiée par M. Jean-Pierre PETIT se rapproche par divers aspects d'un objet que nous connaissons bien : la soucoupe volante. Dans l'hypothèse où les soucoupes volantes seraient des engins matériels il était tentant de comparer les performances de ces dernières à une technique terrestre envisageable sans aucune fiction. C'est ce qui a été fait dans *«Science et vie»* de mars 1976 avec beaucoup de bonheur. Ainsi, loin d'être un canular, comme pourrait le laisser croire un certain Alain Ledoux dans la même revue, en avril 1976, que cette technique indispose, cette extrapolation se situe bien dans les possibilités d'un progrès technique envisageable dans un futur peut-être pas très éloigné et ce sera le mérite de Monsieur Jean-Pierre PETIT d'avoir pressenti et démontré les possibilités de la MHD dans le domaine de la propulsion des engins volants. Souvent ainsi la recherche précède la technique, c'est à cette dernière de progresser pour se mettre au niveau des applications de la recherche.

F. Lagarde

*FAITES DES ADHÉSIONS
AUTOUR DE VOUS
PLUS NOUS SERONS
NOMBREUX, MIEUX
VOUS SEREZ INFORMÉS.*

Livres sélectionnés

La librairie des Archers à Lyon, qui diffuse ces ouvrages, sera fermée durant tout le mois d'août.

OVNI ET MORTS MYSTÉRIEUSES D'ANIMAUX

par SEBASTIAN ROBIOU LAMARCHE

Traduction : A. FERNANDEZ (d'après STENDEK : Balmes 86,

Entresuelo 2^a, Barcelona 8 ESPAGNE)

INTRODUCTION

Les cas où il y a eu corrélation entre les apparitions d'OVNIS et la mort ou la disparition mystérieuse d'animaux ne sont pas rares dans certaines zones déterminées.

Le cas de Snippy, cheval trouvé mutilé à ALAMOSA, COLORADO, USA en Novembre 1973 est un cas célèbre que les chercheurs pensent en relation avec l'apparition d'OVNIS dans cette mystérieuse zone géographique.

Durant l'année 1973, tant aux USA qu'en Amérique du Sud, il y eut la plus grande vague d'OVNIS de ces dernières années. Après, au cours de l'année 1974 les apparitions abondèrent sur le continent européen.

En même temps, à partir de Janvier 1974 on commença à rapporter des cas de mystérieux décès d'animaux dans divers états des USA (Kansas, Nebraska, Iowa, South Dakota etc...)

Plus récemment, le 4 Mars 1975, le célèbre New York Times informait ses lecteurs de nombreuses mutilations d'animaux au nord du Texas et en Oklahoma, en même temps qu'il indiquait que le gouverneur de ce dernier état, DAVID BOREN, avait commencé une enquête. Dans de nombreux cas il manquait aux animaux un organe (oreille, langue, narine, queue ou organe reproductif).

«Mutilés avec l'habileté d'un professionnel» c'est ce que conclure les professeurs en médecine de l'université du Minnesota après avoir pratiqué de nombreuses autopsies.

De Plus, les animaux morts étaient complètement vidés de leur sang «comme si cela avait été fait avec une aiguille (ou une sonde)».

A Puerto Rico, de Février à Juillet 75 il y eut de nombreux animaux morts dans des circonstances presque identiques, cela coïncidant avec des dizaines de cas d'OVNIS dans la même zone géographique.

Nos enquêtes nécessitèrent des dizaines d'entrevues, études en laboratoire, et des mois d'analyses.

Nous présentons au lecteur, sous forme résumée, tout ce travail qui jette de nouvelles lueurs sur le phénomène OVNI.

MORTS MYSTÉRIEUSES D'ANIMAUX

Les premières morts eurent lieu bien avant le 25 février 1975 comme on peut le voir dans la première partie de cet article. A partir de cette date on commença à rapporter d'innombrables décès étranges dans la région du village de MOCA.

A la fin du mois de mars on parla d'un premier cas à Aguadillo puis il y eut d'autres cas dans d'autres localités.

Durant ce mois de mars on se mit à accuser «le vampire de MOCA» de ces morts inexplicables. La nouvelle était en première page des principaux journaux.

Le journal «El Vocero» qui parle longuement de ces cas demanda au gouvernement, dans son éditorial, une enquête officielle sur l'énigme du 15 mars, thème qu'il traite à nouveau dans un autre éditorial le 21 mars.

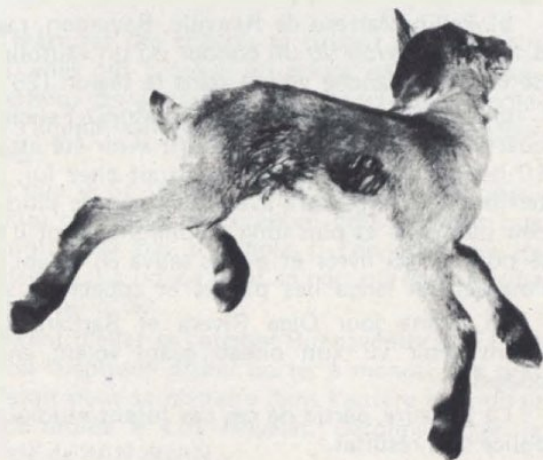
Cependant comme explication plausible de ces décès on pensa aux serpents. Le Dr Juan A. Rivero, herpéologue de l'Université de Puerto Rico examina les cas et déclara le 22 mars que «cela n'était le fait d'aucun serpent».

Le samedi 22 mars, le Sénateur Miguel A. Deynes Soto, président de la commission d'agriculture du Sénat, visita la région de MOCA, accompagné du procureur Calderon et du colonel Samuel Lopez commandant de la police pour la zone Ouest.

Ayant écarté les serpents en tant que cause possible de ces morts les autorités pensèrent que le «Vampire de Moca» était un déséquilibré, aussi on promit sa capture rapide. A ce jour personne n'a été accusé...

Le 23 mars, le vétérinaire Mariano Santiago, du département fédéral de l'agriculture, affirma après examen, ne pouvoir expliquer la cause des «blessures curieuses» trouvées sur les animaux.

Cependant la rumeur populaire parle de «chauve souris vampires». De nouveau le Dr Juan A. Rivero en personne, auteur de nombreux ouvrages sur la zoologie des Caraïbes, écarte cette possibilité au cours de déclarations publiques, le 7 avril.



MOCA. FEVRIER 1975



MOCA. MARS 1975. CAS IRIZARRI.

Plusieurs jours avant le superintendant de Police Astol Calero Toledo avait déclaré «Je ne crois pas aux vampires» bien qu'il ne puisse expliquer la cause de ces décès.

Le 9 avril, Felipe Rodriguez, secrétaire auxiliaire de l'agriculture déclara que la «situation occupait et préoccupait son département». Cependant que Isaias Fernandez, inspecteur fédéral des viandes disait ignorer la cause de la mort des animaux en question.

Durant le mois d'avril on signale des cas aux environs de SAN JUAN la capitale cependant que l'on voit des OVNIS dans diverses régions. Puis en juillet de nouvelles morts d'animaux surviennent dans la zone d'origine, celle de MOCA.

Jusqu'à ce jour aucun rapport officiel n'a tenté d'expliquer ces morts mystérieuses.

OBSERVATIONS

Nous pouvons remarquer après examen des cas, que :

1) Les décès d'animaux surviennent la nuit, de préférence vers l'aube.

2) Dans presque tous les cas le propriétaire des animaux, bien que dormant non loin d'eux n'entend aucun bruit ou signe de panique venant des animaux eux-mêmes.

3) Dans certains cas le propriétaire est réveillé par un fort glapisement ou un battement d'ailes, de ce qui lui semble être un oiseau gigantesque.

Dans de rares cas le propriétaire dit avoir vu «un animal étrange» fuyant après avoir attaqué ses animaux.

4) Les morts d'animaux semblent être dûes aux blessures reçues bien que dans certains cas ces blessures ne semblent pas être suffisantes pour donner la mort.

5) Les blessures que l'on trouve sur les animaux semblent être «calquées sur le même modèle» dans de nombreux cas. Elles semblent être produites par une sorte de poinçon ou instrument pointu, détruisant sur son passage les organes et les os.

Ces blessures varient apparemment avec la taille des animaux. Dans le cas de volailles elles ont un diamètre d'environ 1/4 de pouce, dans le cas de chèvres elles dépassent un pouce de diamètre.

La profondeur de la blessure varie mais il est surtout curieux de noter qu'autour de la blessure n'apparaît aucune goutte de sang. En outre, la blessure reste béante comme si l'instrument qui l'avait produite extrayait en même temps toute chair et organe qu'il rencontrait sur son passage.

La localisation des blessures varie, bien que dans la majeure partie des cas on les trouve près du cou de l'animal ou à la poitrine.

En plus des blessures certains animaux ont le cou complètement brisé.

6) La mutilation d'un organe de l'animal apparaît dans de nombreux cas. Celui qui fut le plus étudié dans ce sens fut examiné par le Docteur Angel de la Sierra, biophysicien de l'Université de Puerto Rico.

«La coupure faite à l'oreille du porcelet dit-il, est semblable à ce que l'on fait en chirurgie expérimentale pour les recherches de la surdité».

7) En de nombreux cas les morts ont été «sélectives» c'est-à-dire que dans des basses cours ou il y avait d'autres volailles ou animaux une seule espèce est morte, sans que les autres aient été attaquées ou blessées.

Bien que le résumé doit un peu complexe les statistiques sur les animaux morts sont les suivantes :

Volailles :	182	57,80 %
Canards :	40	12,70 %
Chèvres :	33	10,50 %
Lapins :	20	6,38 %
Oies :	18	5,70 %
Vaches :	8	2,55 %
Moutons :	5	1,59 %
Porcs :	3	0,96 %
Chiens :	3	0,96 %
Chats :	1	0,32 %

Le plus grand pourcentage concerne les animaux de basse cour.

9) Les cas survinrent aussi bien en zone rurale qu'en zone suburbaine (voir détail au tableau 1).

10) Dans les cas 7, 15, 22, 23 et 17 les propriétaires disent avoir vu un animal étrange avec beaucoup de poils fuir en courant ou avoir entendu un glapisement comme celui d'un oiseau géant, où ils disent avoir entendu un fort bourdonnement, un bruit assourdissant, ou bien encore un fort battement d'ailes.

Le cas n° 7 fut examiné en détail :

Don Cécilio Hernandez, 65 ans, perdit 35 poules au cours de plusieurs nuits. La dernière fois il put voir «comme un chien laineux sans tête ni pattes qui s'enfuyait sans bruit vers la montagne» il ajouta «on n'a jamais rien vu de semblable, on aurait dit un tas de laine qui courait».

11) D'autres cas non inclus dans le tableau n° 1 car ils ne sont pas liés directement avec des morts d'animaux présentent la vision de bêtes étranges :

a) Maria Acevedo, du quartier de Maria à MOCA dit avoir entendu une nuit, au début de Mars, vers minuit et demie, «un drôle d'animal qui marchait sur le toit en zinc de sa maison «en picorant» puis le supposé animal s'envola en poussant un terrible «glapisement».

b) Pellin Marrero de Rexville, Bayamon, rapporta à la presse, avoir vu un condor ou un vautour géant de couleur blanche volant dans la région (25 mars).

c) Le 26 mars, l'ouvrier Juan Muniz Feliciano du quartier de Pueblo de MOCA dit avoir été attaqué à 10 heures du soir quand il rentrait chez lui, par un terrible animal grisâtre avec beaucoup de plumes, un cou plus gros et plus long qu'une oie, dont il évalua le poids à 50 livres et qui se sauva en volant quand l'ouvrier lui lança des pierres et appela ses voisins.

Ce même jour Olga Rivera et Barbara Pantoja disent avoir vu «un oiseau géant volant entre les nuages».

La majeure partie de ces cas furent étudiés par la police sans résultat.

CAS ÉNIGMATIQUES

a) Le cas le plus énigmatique de la région de MOCA est celui qui fit l'objet d'enquêtes privées et officielles, le cas de la ferme d'Hector VEGA.

Le matin du 18 mars, le Sr VEGA trouve deux chèvres mortes ayant chacune une blessure profonde au bas du cou et dans le haut de la partie antérieure.



MOCA. 19 MARS 1975. CAS HECTOR VEGA.

Le jour suivant VEGA découvre avec surprise que le fait s'est reproduit. Il y a 10 chèvres mortes, 7 blessées et 10 disparues.

Cette nouvelle se répand largement.

Le Sr Luis URBINA instructeur en radiologie à la défense civile fut cité comme ayant déclaré avoir rencontré sur les lieux de la radioactivité. Cette nouvelle provoqua une grande inquiétude. Quelques jours après Milred CABAN, technicienne en radiologie déclara avoir trouvé sur la même zone une valeur de 0,005.

Notre enquête démontra que la radioactivité rencontrée à l'aide d'un compteur GEIGER était une radioactivité normale étant donné le terrain.

La ferme de VEGA est pratiquement ouverte, séparée de la petite route qui la relie au quartier de Pueblo, par une petite palissade de fer.

La zone manque d'éclairage.

Pour quiconque étudie les lieux il serait très difficile de comprendre comment quelqu'un, même agissant avec l'aide d'autres personnes pourrait en une nuit attraper dans un lieu non clôt 10 chèvres pour les tuer, en laisser 7 blessées et en faire disparaître 10 autres.

Les blessures des chèvres se situent aux environs du cou, elles ont presque un pouce de profondeur. Dans certains cas la blessure mortelle traverse complètement l'animal sans laisser de traces de sang autour des plaies.

Bien que le Sr VEGA lui-même pense à la possibilité d'un maniaque déséquilibré nous croyons que la solution n'est pas si simple si l'on considère les circonstances. La police pour sa part n'a émis aucune conclusion sur le cas.

b) Avant d'aller se coucher Buenaventura BELLO avait pour habitude d'aller porter à manger aux oies qu'il élevait pour se distraire dans l'arrière cour de sa résidence située à Los Angelès, Carolina, dans la périphérie de SAN JUAN.

Le soir du 5 avril, vers minuit et demie il fit selon son habitude bien qu'il ait noté que ses chiennes qui l'accompagnait toujours préféraient rester à une certaine distance aboyant avec insistance contre quelque chose...

Le lendemain matin, vers 8 h 30 BELLO trouva 10 oies et 3 poulets morts, éparpillés comme en une sorte de cercle. A l'examen on vit que chacune des oies avait deux blessures profondes de 1/4 de pouce autour desquelles les plumes avaient été dérangées.

Une des oies fut retrouvée dans l'arrière cour d'une maison voisine qui était vide. Cette oie contrairement aux autres, avait la partie supérieure du corps coupée comme par un instrument bien effilé.



SAN JUAN. AVRIL 1975. CAS BELLO

BELLO avertit aussitôt la police laquelle fit une enquête très approfondie de même que le Département Fédéral de l'Agriculture qui fit emporter plusieurs oies pour examen.

Après cet incident les chiennes de BELLO se refusèrent à aller dans la cour, même de force, et cela pendant plusieurs jours.

Il est curieux de noter que la chambre de BELLO est directement derrière la cour où se trouvaient les oies. D'autres part ces animaux sont connus pour donner l'alarme au moindre bruit, et on s'en sert dans certains endroits comme gardiennes.

La nuit où le fait se produisit le témoin n'entendit aucun bruit comme précédemment lorsqu'on avait tenté de lui voler ses bêtes.

Le mardi 8, pendant qu'il se préparait quelque chose dans sa cuisine BELLO entendit tout à coup un bruit bizarre «bien pénétrant» qui le laissa assourdi. Immédiatement, une des chiennes commença à aboyer frénétiquement comme «s'il y avait quelqu'un dans la pièce». Cela dura jusqu'à ce que le bruit cesse. Le témoin ne s'explique pas l'origine de ce bruit étrange de même qu'il ne comprend pas qui ou quoi a pu tuer ses oies de si étrange façon.

Au cours de notre enquête nous fîmes radiographie une des oies et procéder à son autopsie par un pathologue connu qui préfère garder l'anonymat.

Le résultat de cette analyse démontre que le volatile reçut deux blessures profondes qui le pénétrèrent de plus d'un pouce et qui détruisirent les organes voisins en même temps que, d'une certaine manière la blessure était cicatrisée pour qu'elle ne répande pas de sang.

Les blessures qui ont 1/4 de pouce de diamètre semblent converger à l'intérieur de l'animal.

Ni le lieu de l'incident, ni l'oie analysée ne présentaient de radioactivité hors de la normale.

La cause des blessures n'a pu être déterminée bien que tout semble indiquer que les deux blessures furent faites simultanément causant la mort immédiate.

RAPPORT D'ENQUÊTE : FORRIERES (Belgique) le 15 Août 1975

suite de la p. 11 - Morts Mystérieuses d'animaux

COMMENTAIRE DE PERE REDON

De notre côté nous ajouterons à ce qui précède que dans notre pays, et pendant que se déroulaient les faits exposés précédemment dans l'île de Porto Rico, la nouvelle que nous reproduisons ci-après intégralement apparut dans la presse nationale :

MALAGA le 22 — Une authentique psychose de panique a commencé à se répandre entre les voisins de diverses fermes de la localité de Torre Benagalbon (région de Malaga).

La cause de cette panique est provoquée par la présence d'un étrange animal, un loup ou un chien loup sauvage, aux dires des habitants, et qui en peu de jours a tué plus de 40 animaux, poules, lapins, chèvres et autres.

On note que l'animal en question se contente de saigner les victimes sans qu'en aucun cas il n'ait mangé ces dernières.

Les propriétaires des animaux morts ont projeté d'établir une ronde et d'organiser des battues, mais jusqu'à présent ils n'ont pu le faire par manque d'armes à feu absolument nécessaires pour combattre l'animal qui agit la nuit et qui selon tous les indices est de grande taille — (la Vanguardia espanola le 23.4.75).

Comme le lecteur peut en juger les faits exposés par le journaliste dans les lignes ci-dessus paraissent extraits de l'article de ROBIOU comme un cas supplémentaire à Puerto Rico.

Les similitudes sont impressionnantes tant en ce qui concerne les animaux morts, qu'en ce qui concerne les caractéristiques de l'animal.

Postérieurement, nous avons appris, par ROBIOU qu'en Angleterre également des cas de ce type ont été signalés bien qu'à l'heure où il nous écrivait cela ne soit pas confirmé.

Pour terminer nous ajouterons que Torre de Benagalbon se situe à 40 kilomètres de Valle de Abdalajin lieu où à cette époque là ils y eut de nombreuses observations d'OVNIS largement diffusées par la presse.

FIN.

VIENT DE PARAÎTRE

LE NOUVEAU DEFILÉ DES O.V.N.I.

par J.-C. BOURRET

(en vente librairie des Archers «Service spécial LDLN» 13, rue Gasparin 69002 LYON C. C. P. 156-64 LYON).

Franco : 40 F.

Enquête de M. Maurice MELOT

TEMOIGNAGE DE Mme PAQUET

Forrières le 15 août, 22:20, ciel serein, vent nul, température 18°.

De sa terrasse Mme Paquet aperçoit en direction O-N-O un point lumineux plus brillant et plus gros qu'une étoile de première grandeur (à noter que Mme Paquet fut déjà témoin, à Forrières, en 1956, d'une observation rapprochée). Intriguée, elle continue son observation et s'aperçoit que le point lumineux se rapproche très rapidement d'elle pour stationner à environ 30 cm au-dessus du poteau (voir croquis), sa dimension était alors de 15 cm à bout de bras tendu, à environ 250-300 mètres du témoin et à une hauteur approximative de 150 m., toujours en tremblant très fort à la manière d'une étoile.



Prise de panique elle abandonne la terrasse pour se réfugier à l'intérieur de l'habitation où elle éteint toutes les lumières et attend 10 minutes avant d'oser à nouveau sortir.

C'est alors que l'OVNI, car s'en était un, glissa derrière les arbres et disparut vers l'E-S-E. Lorsqu'il réapparut il avait un diamètre de 45 à 50 cm et continuait très lentement sa progression vers l'E-S-E pour disparaître derrière les bâtiments.

Il se présentait comme une plateforme sur laquelle était posée une coupole mobile tournant sur elle-même où étaient visibles des hublots de teinte rouge cerise à jaune soufre. Quant à l'ensemble base-coupole il était noir ou tout au moins fort sombre. La durée totale du phénomène

● ● ●

Observation à ERBLUNGA (Corse) (12 km N de Bastia)

Le Vendredi 15 Mars 1974 entre 1 h 45 et 2 h 00

Transmis par M. Gilles MOREL

A ma grande honte je dois avouer que j'ai égaré le nom et l'adresse du témoin, un Corse effectuant son service national en F.F.A. Je me souviens de son surnom « Johnny ». Je pourrais toutefois me procurer ceci si vous le jugez utile. Le témoin est solide, physiquement et psychologiquement, pourtant quand trois jours plus tard il me fera ce récit, de retour de permission, il me semblera encore « secoué » par son expérience. Il a reconnu être au courant du phénomène OVNI et avoir lu à ce sujet.

Rentrant d'une soirée en compagnie de sa fiancée, Johnny (J), dirige sa voiture dans un chemin creux au SE d'Erblunga, afin de « s'appartenir un peu » comme disent les Suédois. Les sièges couchettes sont baissés, la radio marche. Le couple est allongé depuis peu de temps quand J se sent mal à l'aise. Il lui semble :

- (1) être observé.
- (2) avoir entendu un léger bruit.

Il se redresse en jetant un coup d'œil sur sa gauche. Dans le mouvement, à 3 mètres de la voiture, il voit nettement, sur le haut du chemin creux, trois silhouettes à l'aspect plus que bizarre. Sans presque hésiter, pris de panique, il effectue une marche arrière foudroyante dans le chemin, cabosse les ailes arrières et rejoint la route d'Erblunga. En deux mots il explique ce qu'il vient de voir à sa fiancée, complètement affolée. Celle-ci, machinalement, regarde en direction du chemin qu'ils viennent de quitter.

J s'exécute et il n'en croit pas ses yeux.

— « Arrête-toi, regarde, regarde ! »

A environ 100/150 mètres de l'endroit d'où ils viennent un engin triangulaire quitte le sol, accélère brutalement puis disparaît brutalement.

Le synopsis de l'action, reprenons les faits en détails.

(1) Les « personnages »

- Vus à partir mi-mollet, leur taille est d'environ 1,60 m., les proportions sont normales, pourtant les bras semblent plus longs que la moyenne.
- Ils sont penchés en avant, le dos raide et la nuque dans le prolongement du corps.
- Aspect lisse, aucun vêtement apparent.

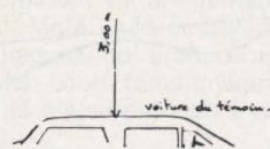
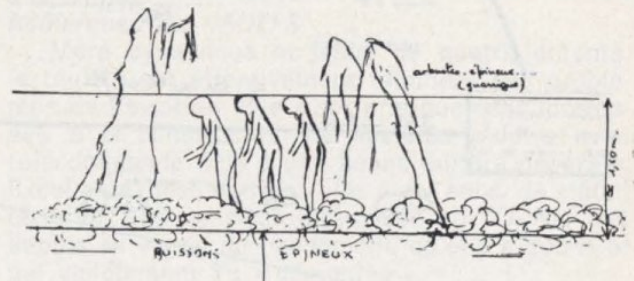
(2) L'objet

- De forme triangulaire (pyramide vue de profil ?). Plusieurs couleurs se succèdent de la

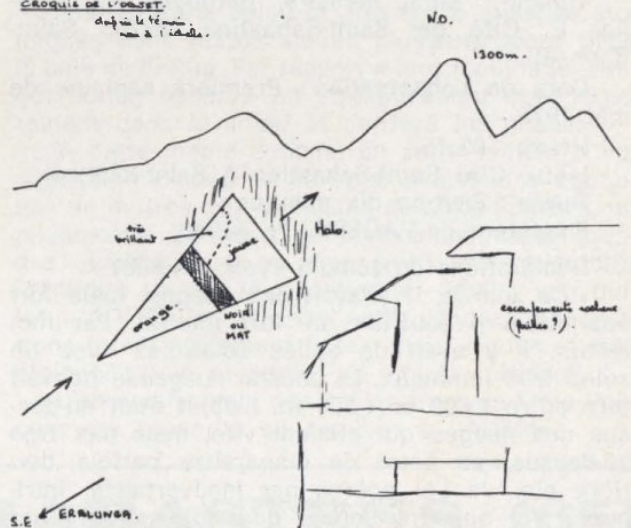
est d'environ 11 à 12 minutes y compris le temps de disparition derrière les arbres.

La totalité de l'observation s'effectua dans le plus complet silence.

Un fait à noter, si on prend une carte de la région au 1/20.000 on remarquera que toutes les observations faites à Forrières et dans les environs immédiats se situent dans la partie N-E-S-E coupant ou suivant en parallèle les failles de Forrières et de Lamsoul.



CROQUIS DE L'OBJET
d'après le témoin
vu à l'arrêt.



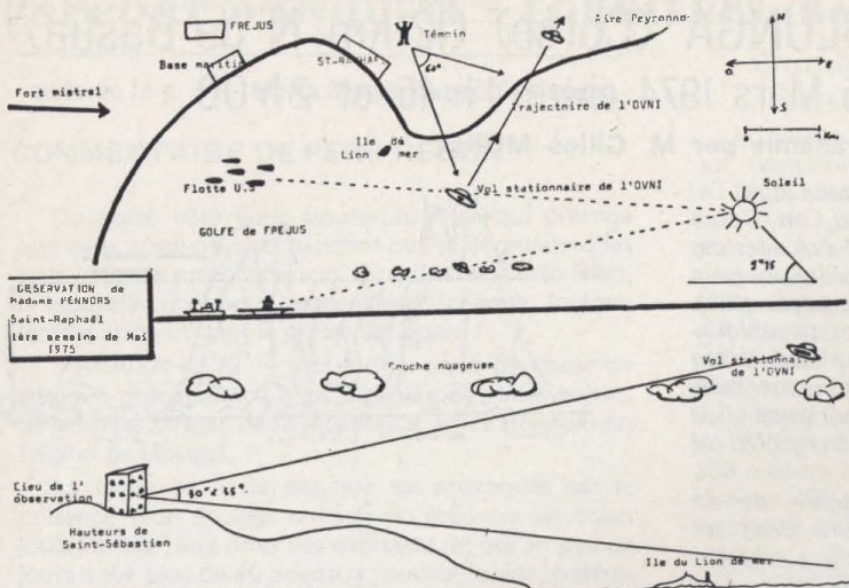
base à la pointe (voir croquis).

- La taille à bout de bras est de 7,5 cm. Le témoin donne comme base 500 m.; la table donne environ 58 m. (57,40 m.).
- Après l'accélération brutale qui a suivi le décollage, l'engin n'a pas, affirme J, passé la montagne proche au Nord Ouest et qui culmine à 1 300 m. L'engin s'est volatilisé.
- Pas de précision sur le décollage même.
- (3) Comme le témoin l'a affirmé, la radio marchait au moment de l'arrêt dans le chemin. Il lui semble vaguement se souvenir de parasites par la suite.
- Au moment de la marche arrière, la radio s'est remise en route en même temps que le moteur. J ne sait pas quand la radio s'est arrêtée.
- Au moment du « décollage » de l'engin, la radio s'est à nouveau arrêtée.
- Les phares ont toujours fonctionné.

LE LENDEMAIN :

Le témoin est retourné sur les lieux et il a passé au crible la colline à l'endroit présumé de

(Suite bas de la p. 14)



OBSERVATION D'OVNI EN VOL STATIONNAIRE DANS LE VAR

Enquête de M. H. JULIEN,
Délégué Régional
et membre de l'ADEPS

Témoïn : Mme Pennors, Bâtiment A1, Escalier E, Cité de Saint-Sébastien, 83700 Saint-Raphaël.

Date de l'observation : Première semaine de mai 1975.

Heure : 09:15.

Lieu : Cité Saint-Sébastien à Saint-Raphaël.

Durée : Environ dix minutes.

Enquêteur de l'ADEPS : H. Julien.

Déclarations du témoin (voir croquis) :

« Ce jour-là, il y avait des nuages, mais fort éparpillés. Il soufflait un fort mistral. Par moments, il y avait de belles éclaircies avec un soleil très lumineux. La couche nuageuse pouvait être entre 1 000 et 1 500 m. L'objet était au-dessus des nuages qui allaient vite, mais pas très au-dessus, au point de disparaître parfois derrière eux. Je l'ai aperçu par inadvertance. Intriguée, j'ai aussitôt appelé des voisins qui l'ont observé avec moi. Il est resté immobile au-dessus de ce poteau en ciment de distribution de l'électricité, à quelques dizaines de mètres de l'immeuble. Il était très nettement visible. Je ne peux pas

(Suite de la p. 13 - Corse)

l'atterrissage. La garrigue ne portait aucune trace visible à l'œil nu.

Au sommet du chemin creux, là où se trouvaient les trois silhouettes, j note la présence de buissons épineux très fournis et relativement hauts (plus de 1 m.). Il est visiblement impossible de se déplacer à cet endroit, d'ailleurs aucune trace n'est visible.

La voiture, à part sa carrosserie, n'a pas trop souffert de l'aventure. Son système d'allumage est intact, rien à signaler, même sur la montre du témoin.

P.S. : Erblunga : grotte avec résurgence célèbre (faille ?)

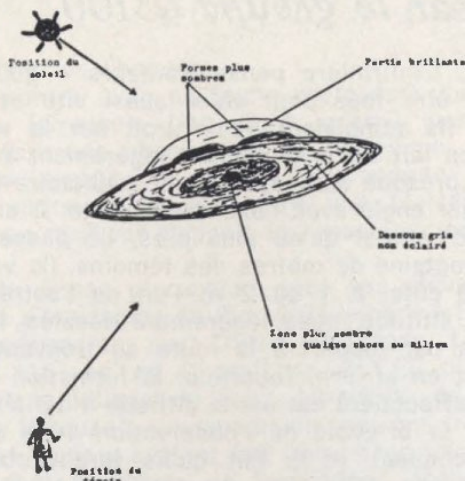
Une maison « hantée » dans le village.

Encore un leurre, un hologramme, une projection en tri-dimension, mais pourquoi sur J ?

situer sa distance par rapport à moi. Je suis sûre qu'il était au-dessus de la mer, à gauche de l'île du Lion de mer qu'on voit bien d'ici et plus loin qu'elle. Il couvrait en diamètre apparent environ trois de mes doigts à bout de bras. Il était parfaitement immobile et malgré son importance, il fallait faire un effort d'attention pour le situer.

Le bas de cet engin était en ovale très long, un peu comme un cigare. Il apparaissait de la couleur du dirigeable publicitaire qui, l'été, survole la Côte d'Azur (gris-argent). Le dessus avait une forme plus arrondie et était beaucoup plus brillant. Au bout d'un moment, on pouvait y distinguer deux zones plus sombres, visibles à la séparation des deux figures géométriques, l'une ovale et l'autre plus arrondie, qui constituaient la silhouette de l'engin. On avait l'impression que l'engin était penché par rapport à l'axe d'observation, comme si on le voyait légèrement par en-dessous, un peu comme lorsqu'on regarde une assiette par la tranche. Il est resté immobile pendant dix minutes, peut-être plus. Au-dessous de lui, sur la mer, il n'y avait pas de bateau. J'ai déjà vu des ballons-sondes. Ici, on en lance des petits pour les exercices de parachutage. La marine également. Leurs formes sont différentes. Ils ne sont pas plats par dessous, mais plutôt allongés. D'ailleurs, il y avait un fort mistral : aucun ballon ou dirigeable ou appareil de l'aéronavale aurait pu garder une telle immobilité sous les rafales. Mon mari est passionné par l'aviation et moi-même, avant d'être mère de famille, j'ai partagé ses activités. Nous avons l'habitude et même la manie de regarder les avions et les hélicoptères. Ce que j'ai vu ne ressemblait en rien à tout ce que j'ai pu observer jusqu'à présent. Puis, l'engin est parti d'un coup, sans accélération visible, à très grande vitesse sur la gauche, vers les collines de l'Estérel pour disparaître derrière les bâtiments. Il est parti sur la tranche, comme il était, sans avoir bougé ou s'être incliné différemment. Il a filé entre les nuages ; c'était fantastique.

J'ai eu le temps de bien l'observer. En hauteur, il était à environ 30 ou 40° au-dessus de l'horizon.



REPRODUCTION du DESSIN
RÉCUPÉRÉ par Mme PENNORS

Observation faite
à Saint -Raphaël
(1 bre comme de mai 75)

zon de la mer. Je n'ai pas eu l'impression que le brillant de la partie supérieure était le fait d'une lumière émanant de l'engin ; je crois qu'il reflétait les rayons du soleil qui l'éclairait par-dessus, légèrement par le travers, ce qui permettait, par des ombres différentes, ces différentes teintes (même si l'engin était fait d'un matériau unique) du fait des volumes en arrondis.

Dans la forme en cigare, on distinguait des « trucs ». Je ne sais pas les définir. Il semblait y avoir quelque chose exactement au milieu. Plus sombre. L'ensemble du dessous de l'engin n'était pas plat, uniforme. Il y avait quelque chose de rond au milieu, plus autre chose. Je ne peux pas expliquer... comme quelque chose d'ajouté.

Je n'ai vu aucune lumière sur l'objet. Je n'ai entendu aucun bruit. Pourtant, d'ici, le moindre hélicoptère de la base s'entend depuis plus de 15 km. Je n'ai vu aucune traînée, aucune fumée autour de l'engin. Je suis persuadée qu'il s'agissait d'un objet matériel et non pas d'une lumière, d'un reflet.

Remarques de l'ADEPS

Mère dynamique et jeune de quatre enfants, le témoin est effectivement familière des problèmes de l'aviation. Elle s'est pratiquement intéressée à la construction de modèles réduits avec télécommande. Elle a une bonne culture générale. Excellente dessinatrice, elle a le sens du détail observé. Elle ne s'est intéressée aux OVNI's que depuis sa vision du phénomène qu'elle a décrit et qui visiblement l'a « démontée ».

Des voisins ont vu, en même temps qu'elle, cet objet aérien. Mais ils le décrivent en termes beaucoup plus vagues ou bien refusent de répondre aux questions. Leurs témoignages ne sont pas rapportés car ils n'ajoutent rien à celui de Mme Pennors.

A cette époque des bâtiments de guerre américains porteurs, selon la presse, de missiles atomiques sont restés ancrés plusieurs jours dans la baie de Fréjus. Par rapport à leur mouillage, l'engin aérien observé en stationnement était exactement *dans le soleil* et derrière les nuages.

A cette même époque, un autre témoin a vu, d'un point d'observation situé à quelques centaines de mètres de l'immeuble de Mme Pennors, un phénomène lumineux de dimensions assez grandes, au-dessus de la mer, avec une trajectoire identique (6 mai 75 - Baldinotti - 20:30 - voir bulletin ADEPS N° 13). De nuit, d'autres observations furent également faites, mais vagues et trop éloignées pour présenter un intérêt suffisant.

L'enregistrement des déclarations de Mme Pennors est conservé en archives à l'ADEPS.

Anniversaire à RABASTENS (65)

Enquête F. LAGARDE et J. MIRTAIN

Dans le LDLN n° 137 nous avons relaté les manifestations insolites qui avaient eu lieu il y a deux ans, les 31 janvier 1974 et 27 février 1974 sur la route de Tarbes à Rabastens (N. 21). Il y eut ensuite d'autres manifestations aux environs, le 2 mars suivant, et nous avons appris au cours d'une visite en 1975 à Mme Loncan que par la suite, et durant une dizaine de jours après, les boules étaient devenues l'attraction du pays et que le soir, avant d'aller dormir, on se rendait dans la région de Gensac pour attendre le passage des boules qui rasaient le sol, défilant lentement.

Depuis 1974 aucun écho ne nous parvenait plus de ces manifestations.

Deux ans après, le 21 février 1976, à 02:00 du matin, un nouvel incident vient de se produire, avec comme témoin M. Artus, maire du village de Jacque.

M. Artus regagnait son domicile en voiture, après une soirée passée avec des amis à Rabastens (Michelin 82, pli 13). Il arrivait à Sénac (4 km. à l'est de Rabastens) lorsqu'il aperçoit dans

le ciel une énorme boule « grosse comme le soleil levant » de couleur rouge-orangé. Un instant occultée par les maisons du village, il l'aperçoit à nouveau sur sa gauche, en abordant la descente de Haougarous où il va tourner sur sa droite pour prendre la route de Mansan qui doit le conduire par 5-6 km. au tournant du village de Jacque. A partir de cet instant, la boule parcourt un itinéraire parallèle, à 200 m. environ sur sa gauche, au-dessus de la plaine, entre sa route et le ruisseau de Lanéros. En arrivant au tournant de Jacque, la boule va se placer, immobile, au-dessus du village de Chelle-Débat (1 500 m. au SE). M. Artus négocie le virage, tourne le dos au phénomène, arrive chez lui, met sa voiture au garage, monte au premier étage pour aller se coucher. Dans sa chambre il jette un dernier coup d'œil à la fenêtre et, de là, au-dessus du faite des arbres, il aperçoit la boule immobile au-dessus des maisons de Trouley, à 2 km. plein est.

Il faut dire un mot de cette région qui se situe dans le contexte très particulier du bassin hydro-

(Suite p. 16)

ENQUÊTE DANS L'ALLIER par le groupe 03100

Références : 1 HOO OPD 250575.

Date : ...-4-1975.

Heure : 19:00 environ.

Lieu : près de l'étang de Maure, Chambérat.

Témoins : Mlle C. G..., infirmière, et sa mère.

Résidant actuellement rue Guy-Bourdeau, Domérat.
Anonymat exprimé.

LES FAITS

Ce soir-là, vers 19:00, alors que le soleil était sur le point de se coucher, le ciel étant encore parfaitement bleu, les témoins (une infirmière de 27 ans qui conduisait et sa mère) circulaient en 2 CV sur une petite route de campagne, rentrant d'une partie de pêche. Se dirigeant vers La Chapelaude, et alors qu'ils traversaient une clairière dans un petit bois situé au rebord d'un plateau, ils eurent la stupeur de voir surgir en avant de la route, « deux objets venus de nulle part ! ». Ces deux objets, parfaitement vus par les deux témoins, évoluaient à une vitesse vertigineuse et à très basse altitude, semblant raser la cime des

arbres. L'infirmière pensa d'ailleurs « qu'ils devaient être fous pour voler aussi vite et aussi bas ». Ils semblaient venir droit sur la voiture, mais en fait, ils la croisèrent légèrement à droite (mais presque au dessus), leur trajectoire faisant un léger angle avec l'axe de la route. Il est possible d'estimer qu'au plus près, ils passèrent à une vingtaine de mètres des témoins. Ils volaient côte à côte, à 1 ou 2 m l'un de l'autre, à la même altitude, mais légèrement décalés, le plus proche par rapport à la route se trouvant légèrement en arrière. Toutefois, la formation exacte qu'ils affectaient est assez difficile à définir étant donné la brièveté de l'observation (une dizaine de secondes) et le fait qu'ils furent observés depuis une voiture en mouvement et sous une perspective défavorable. Leur trajectoire était parfaitement rectiligne, régulière, horizontale orientée sensiblement S-O vers N-E.

.. 04 1975 chambérat

Suite de la p. 15

RABASTENS

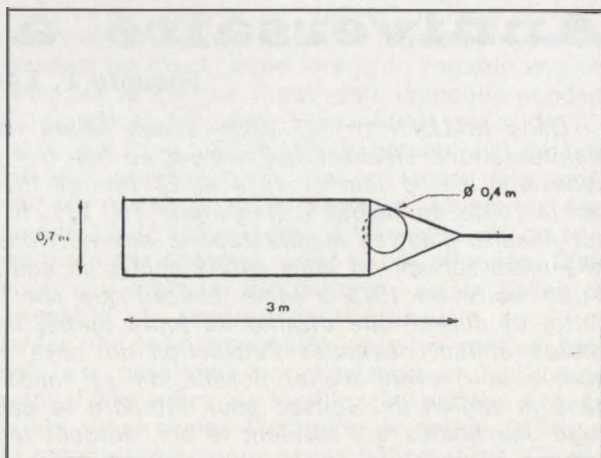
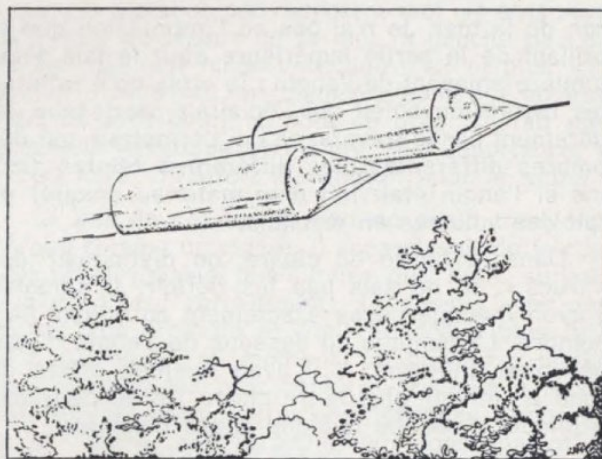
logique du plateau de Lannemezan d'où rayonnent vers le nord un réseau important de ruisseaux qui délimitent un éventail de coteaux et de vallons arrosés qu'il faut franchir successivement dans le sens O.E. Sénac était sur le premier de ces coteaux en partant de l'Adour, Jacque sur le deuxième, et Trouley sur le troisième, etc... Jacque est à 279 m. d'altitude, le ruisseau de L'Arros est plus bas à l'est à 200 m. d'altitude, plus à l'est Trouley est à 227 m. sur le flanc du troisième coteau qui s'élève derrière entre 290 et 353 m. d'altitude. On déduit de l'observation de M. Artus que la boule se situe tout au plus à 20 m. au-dessus du sol, car derrière Trouley le terrain monte.

M. Artus réveille alors sa femme et tous deux observent alors, pour la première fois ensemble, cette boule énigmatique dont la grosseur est inquiétante. Pas de structure visible, pas de mouvement apparent, la boule n'est pas tout à fait ronde et présente un léger aplatissement sur le dessus. Mais il fait froid ce 21 février à 02:30 du matin, et le couple laisse là cette boule immobile et va se coucher.

Avec M. Mirtain, nous avons trouvé M. Artus sur une des parcelles de sa propriété, en train de tailler la vigne avec son épouse. C'est un solide sexagénaire, un homme de la campagne, posé, simple, avisé puisqu'il a la confiance de son village. Il ne sait que penser de ce qu'il a vu, se pose des questions auxquelles nous ne pouvons pas encore répondre. Il ne cherche pas la publicité, c'est par hasard, en assistant aux obsèques d'un ami qu'il a raconté son histoire. L'observation aura duré en tout une demi-heure depuis le moment où il l'a aperçu à Sénac. Il est bien entendu que le phénomène a dû être visible plus longtemps dans la région... mais à cette heure-là !

On ne peut qu'être surpris de cet « anniversaire » et on peut se demander si cela n'est pas le prélude à d'autres manifestations.

F.L.



Les deux objets, parfaitement identiques « comme des jumeaux » se présentaient chacun sous la forme d'un cylindre d'apparence métallique d'un seul tenant (sans rivets ni soudures), ni trop mat, ni trop brillant, de 70 cm de diamètre et de 2 m à 2,50 m de long. Ils étaient pourvus à l'avant d'un court cône d'un diamètre de base égal à celui du cylindre et constitué d'une matière transparente comparable à du verre. Ce cône était

● ● ●

ENQUÊTE EN CREUSE de M. Catinat

Origine de l'enquête :

Rencontre avec un jeune professeur du CEG d'Ahun (Creuse). Une fiche m'était parvenue concernant une observation de sa femme. Après enquête auprès de celle-ci, ce compte rendu d'observation se révélait être une plaisanterie. Mais son mari me donnait le renseignement suivant :

Suite à une discussion avec ses élèves sur la série d'émissions de Pierre Bellemare à Europe N° 1 consacrée aux OVNI, le jeune Lafarge Michel (15 ans, en 4^e pratique au CEG d'Ahun) habitant le village du Faux, commune de Fransèches (Creuse), lui rapportait que son frère et un autre témoin avaient fait une observation correspondant au thème de l'émission : objet très lumineux, réaction sur le démarrage d'un véhicule.

Enquêtes : les 6, 8, 13, et 15 septembre 1975.

PREMIERE OBSERVATION

PREMIERE PHASE

Déclarations de Combeaudon Alain (18 ans, habitant Ahun, boulanger à St-Sulpice-les-Champs) recueillies le 6/09/75 à Saint-Sulpice-les-Champs, les 8 et 17/09/75 à Ahun.

Témoin : Combeaudon Alain, seul.

Heure : La nuit tombait, le soleil couché, sans lune, ni étoiles.

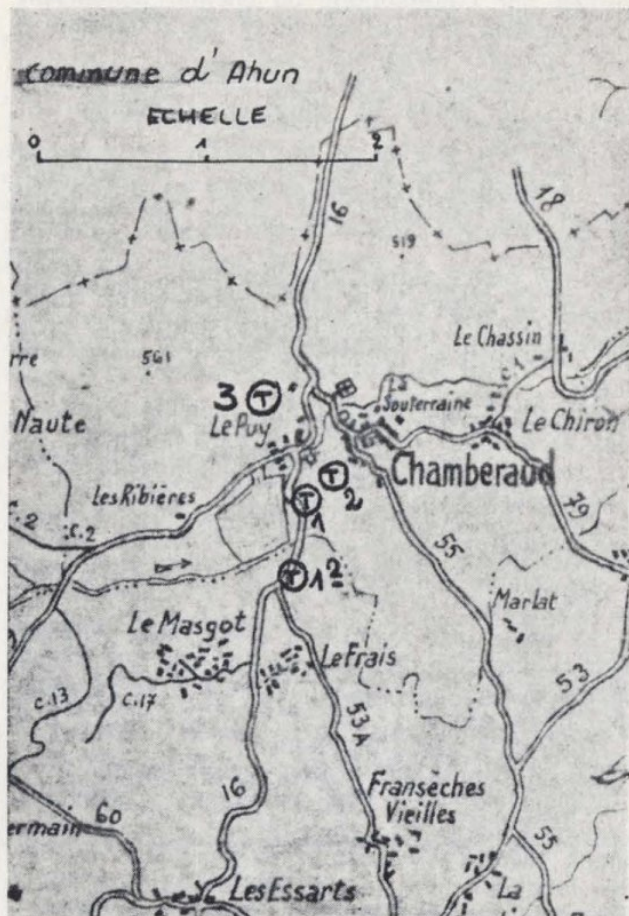
Date : Été 1974, août certainement.

Conditions météo : Il y avait quelques nuages.

Lieu de l'observation : Route d'Ahun à Saint-Sulpice-les-Champs :

A la sortie du village du Puy (commune de Chamberaud) lorsqu'on se dirige vers Saint-Sulpice-les-Champs, sur la route qui longe l'étang.

Situation du témoin : Alain Combeaudon se
(Suite p. 18)



prolongé d'une courte antenne sombre. L'ensemble pouvait mesurer (antenne exceptée) 3 m de long. Ils ne portaient aucun signe ou inscription sur leur flanc droit n'étaient pourvus d'aucun accessoire (feu de position...) et ne présentaient aucune ouverture visible (hublot, dessin de porte ou d'écouille...). Aucun plan de sustentation, aucune dérive n'était apparent. La mère se fit tout de suite la réflexion suivante : « Oh, des petits avions sans ailes et sans queue ! » Il convient de noter que, d'une part, la mère ne remarqua pas la courte antenne à l'avant, mais qu'en revanche il lui sembla que chaque objet possédait à l'avant de sa face supérieure, juste derrière le cône transparent, une sorte de renflement transparent lui aussi et comparable à un cockpit d'avion. Les deux témoignages divergent donc sur ces points particuliers. Les deux objets se déplaçaient horizontalement, c'est-à-dire leur axe confondu avec leur direction.

A travers chaque cône transparent, les témoins observèrent parfaitement un énorme casque globulaire brillant (métallique ?) de 50 cm de diamètre, semblable à celui d'un cosmonaute et ne présentant ni hublot facial, ni visière, ni particularité d'aucune sorte. Ce casque reposait sur deux larges épaules, aussi larges que le cylindre lui-même

(70 cm) et vêtues d'une « combinaison métallisée ». L'être ainsi entrevu semblait occuper tout l'intérieur de l'appareil, « comme un homme dans un cercueil ». Aucun autre détail anatomique ne fut observé, mais un « visage » fut « ressenti » derrière l'opacité du casque.

La durée totale de l'observation fut d'une dizaine de secondes au cours desquelles la conductrice immobilisa sa voiture d'un brutal coup de frein, en descendit, et regarda dans la direction prise par les deux objets. Ces derniers n'étaient plus visibles, ils avaient disparu « comme s'ils s'étaient fondus dans l'air ». Les témoins ne remarquèrent pas si, à leur passage, la végétation était agitée par un souffle d'air. Ce qui est certain, c'est qu'ils ne laissaient derrière eux ni traînée, ni sillage, ni vapeur, ni fumée. Au passage des objets, la fille entendit un léger sifflement qui ne fut pas perçu par la mère.

Sur le coup, les témoins furent effrayés, l'infirmière « eut chaud », mais ils n'eurent à souffrir d'aucune suite physiologique fâcheuse, toutefois, lors du passage des objets au-dessus, la fille eut l'impression (légère) d'être plaquée vers le sol.

Le passage des objets ne provoqua aucune interférence sur le fonctionnement du moteur de la voiture et la montre des témoins fonctionna normalement par la suite.

(Suite de la page 17 - Creuse)

trouvait près de la voiture qu'avait laissée son camarade Jean-Claude Lafarge à la patte d'oie formée par l'intersection du chemin conduisant à la maison Dumas, et de la route d'Ahun à Saint-Sulpice-les-Champs.

Observation : « L'objet » éloigné avait la grosseur d'une étoile et clignotait (s'allumait et s'éteignait).

Il était situé à droite des maisons du village du Puy (direction légèrement N.E) et est apparu venant de derrière les arbres qui ferment l'horizon.

Il est arrivé à très grande vitesse, à la verticale de la voiture et s'est immobilisé 10- 15 s. A ce moment il pouvait être 2 ou 3 fois plus gros que la lune et se présentait sous la forme d'une boule.

Elle était de couleur orange comme les flammes et éclairait la voiture et tout autour par sa propre luminosité (donc cette boule devait être à basse altitude).

Dans cette position stationnaire elle ne clignotait pas et restait allumée.

Le témoin s'est caché sous les arbres près de la voiture.

La boule est repartie à très grande vitesse dans la direction d'où elle était venue, n'a recommencé à clignoter que quand elle a eu la grosseur d'une étoile.

Tout c'est passé en silence.

Elle a disparu derrière les arbres au loin.

Quand elle s'est éloignée, Alain Combeaudon a voulu démarrer la voiture de son camarade, une Simca 1000. Il n'y avait aucun des deux voyants qui fonctionnaient, ni le démarreur. Au bout d'une minute, quand cet objet n'a plus été visible, tout s'est rallumé (voyants d'huile et de charge) la voiture a démarré.

DEUXIEME PHASE

Alain Combeaudon, en voiture, rejoint son camarade Jean-Claude Lafarge, qui est à une centaine de mètres de la patte d'oie, vers Saint-Sulpice-les-Champs.

Celui-ci n'a rien vu, masqué de son camarade par deux virages et des arbres.

Alain Combeaudon avait eu très peur et Jean-Claude Lafarge s'en est facilement aperçu.

La boule réapparaît 5 minutes environ après la première observation.

Témoins : Alain Combeaudon, Jean-Claude Lafarge (22 ans, habitant le village du Faux, commune de Fransèches, était boulanger à l'époque, maintenant il est maçon).

Déclarations de Lafarge Jean-Claude recueillies le 6/09/75 au village du Puy (commune de Chamberaud), le 13/09/75 au village du Faux (commune de Fransèches).

Date : Début août 1974.

Heure : Le soleil était couché mais il n'y avait pas encore d'étoiles.

Conditions météo : La journée avait été belle, il n'y avait aucun nuage.

Lieu de l'observation : A la queue de l'étang du Puy (commune de Chamberaud) vers Saint-Sulpice-les-Champs.

Observation : Vers l'ouest, Alain Combeaudon montre à Jean-Claude Lafarge une boule de couleur rouge vif, à peu près la grosseur de la lune.

Le témoin l'a vu au-dessus du champ qui borde l'étang se dirigeant vers le S-O, à une hauteur de 10-20° au-dessus des arbres.

Dans cette direction le paysage est plat, l'horizon fermé par les arbres.

Cet objet s'allumait et s'éteignait constamment.

Il ne produisait aucun bruit et a disparu, caché par la cime des arbres vers le S-O.

Il ne se déplaçait pas à très grande vitesse et était loin de nous.

Déclarations de Combeaudon Alain les 6,8 et 17/09/75.

Observation : La boule clignotante décrivait, au loin, un large virage au-dessus des arbres, à faible hauteur, venant du N-E et se dirigeant lentement vers le S-O. Le témoin précise même qu'elle venait approximativement de la direction de la maison Dumas, qu'il tournait le dos à l'étang quand il l'a vu, et que cette boule, après avoir vraisemblablement coupé au loin la route de Saint-Sulpice-les-Champs, a disparu derrière les arbres.

Durée de l'observation : Environ 1 minute.

Notes : Les déclarations d'Alain Combeaudon sont les plus précises et je pense que son témoignage au sujet de la direction est le seul qui puisse être retenu.

Jean-Claude Lafarge a pu voir cette boule sur la droite de la route, après qu'elle ait coupé celle-ci au loin et avant qu'elle ne disparaisse. Son témoignage est vague quand il s'agit de préciser la direction.

DEUXIEME OBSERVATION

Déclarations de Jean-Claude Lafarge et Nadine Acolas le 6/09/75 au village du Puy (commune de Chamberaud), le 13/09/75 au village du Faux (commune de Fransèches).

Témoins : Jean-Claude Lafarge, Nadine Acolas 15 ans.

Date : Août 1974.

Une semaine à peu près après la première observation, mais avant la troisième observation (selon J.-Cl. Lafarge).

Heure : Nuit noire.

Lieu de l'observation : A la maison Dumas, au village du Puy (commune de Chamberaud).

Observation : Même boule que lors de sa première observation selon Jean-Claude Lafarge.

Elle clignotait toujours. A peu près la grosseur de la lune. Elle se dirigeait N-S. Elle était plus haute que celle de la première observation. Les témoins n'ont entendu aucun bruit.

TROISIEME OBSERVATION

Témoins : Lafarge Jean-Claude, Acolas Nadine, Combeaudon Alain, Dumas Yolaine.

Situation des témoins : Revenaient de chercher du lait à une ferme isolée au N-O du village du Puy (commune de Chamberaud) et se dirigeaient à pied vers ce village en regardant vers le S-S-O.

Déclarations de Lafarge Jean-Claude et Acolas Nadine le 06/09/75 au village du Puy (commune de Chamberaud), le 13/09/75 au village du Faux (commune de Fransèches) ; de *Dumas Yolaine*, le 06/09/75 au village du Puy.

Date : Août 1974.

Heure : Il faisait nuit, il y avait des étoiles.

● ● ●

COMPTE RENDU D'ENQUÊTE (HÉRAULT)

par A. GRAZIOLI

Effectuée le 7 septembre 1975 à « Causse et Veran » (Hérault).

Enquêteur : M. Grazioli Angel.

Témoins : Famille Vicente. M. Vicente Robert, 36 ans, viticulteur ; son épouse, Vicente Lucette, 31 ans ; leurs enfants : Gilles environ 12 ans, Elisabeth, 5 ans (n'a rien vu, dormait).

LE RECIT :

Il était 22:30 à 23:00, c'était un dimanche d'avril 1975 (impossible préciser lequel).

La famille Vicente revenait de passer la journée du dimanche chez leurs parents à Caus-sinjoys et roulaient sur la route sinueuse et vallonnée en direction de « Causse et Veran » (carte Michelin n° 33, plis n° 14, tout en haut), route D. 154 puis D. 136 et D. 136 E, à 14 km. Nord NO de Béziers à vol d'oiseau.

La nuit était noire, sans lune, le ciel clair.

Bien que la voiture soit d'un ancien modèle « Dauphine » elle roulait normalement et la petite Elisabeth dormait.

En arrivant environ à 1 km après « Lenthal » soudain les occupants du véhicule voient une lueur et forme rouge, sur la droite, au-dessus du bois. Cette forme était comme une « cloche ou demi-sphère sur le dessus avec vers le bas comme une conque » (sic).

Après avoir fait faire au jeune Gilles un croquis, rectifié par sa mère, nous arrivons à la forme ci-dessous.

La voiture roulait et cette forme rouge dominant - (mais qui aussi avait d'autres couleurs (irrisations) notamment du blanc) - était visible par moments (car la route était sinueuse).

Presqu'en même temps que le début de l'observation les phares de la voiture diminuèrent d'intensité à tel point que M. Vicente avait du mal à voir la route. De plus, le moteur se mit « à mal tirer » et, nous dit Mme Vicente « Mon mari ne faisait que changer de vitesse ».

Fortement intrigués et ayant assez peur, les témoins continuaient à regarder vers la lueur. M. Vicente, conduisant, observait, bien sûr, beaucoup moins que son épouse et son fils.

Le ciel était sans nuages, mais dans la direction de l'OVNI une espèce de brouillard (comme un nuage léger) apparaissait.

Le diamètre apparent était assez important : « plus gros que la pleine lune, comme le soleil ». La distance de l'objet n'a pu être évaluée, les témoins pensent qu'il était assez éloigné d'eux et qu'il semblait suivre une trajectoire parallèle à la leur (sans toutefois suivre les sinuosités de la route).

Ils voyagèrent ainsi de concert durant 5 à 7 km et ce n'est qu'en arrivant à environ 3,5 km de « Causse et Veran » que l'OVNI a soudainement accéléré très vite et a disparu, à la même altitude, en direction du village. Aussitôt la lumière des (Suite p. 20)

● ● ●

Observation : Légèrement au-dessus des arbres, vers le S ou S-O une boule rouge semblait immobile.

D'après Jean-Claude Lafarge et Nadine Acolas elle ne devait pas clignoter, mais ils se rappellent mal.

Alain Combeaudon avait une lampe. Il l'a allumée et a fait des signaux dans sa direction. Brusquement la boule est venue sur les témoins à toute vitesse (direction S-N).

Alain Combeaudon a éteint la lampe. Les témoins se sont sauvés.

La boule est passée au-dessus d'eux, très haut, et s'est dirigée en conservant sa vitesse vers le N. Elle ne s'est pas arrêtée.

Déclarations de Combeaudon Alain le 06/09/75 à Saint-Sulpice-les-Champs, les 08 et 15/09/75 à Ahun.

Date : Une semaine ou 15 jours après l'observation de l'étang.

Observation : Au loin, à droite du chemin vers le S, un peu plus haut que les arbres, il y avait un « objet » de la grosseur d'une étoile. Couleur rouge.

Plus rouge que celui de la première observation. Le témoin avait une lampe électrique clignotante. Il l'a dirigée vers l'objet en faisant de grands gestes. Celui-ci s'est alors dirigé à grande vitesse vers les témoins en grossissant, devenant de la grosseur d'un petit pois.

Alain Combeaudon a éteint sa lampe, l'objet est passé au-dessus d'eux, assez haut, en émettant un sifflement, et toujours à la même allure

il a disparu vers le N.

Il ne se rappelle pas si cette boule clignotait.

AUTRES OBSERVATIONS

A la même époque, Jean-Claude Lafarge et Nadine Acolas ont également vu, près de la maison Dumas (ils ne se rappellent plus si c'est lors de la deuxième observation), une boule, grosseur de la lune, se diriger N-O - S-E et s'arrêter environ 10 mn. au-dessus des champs au S-E de la maison. Elle clignotait et quand elle est repartie, elle a continué dans la même direction, disparaissant derrière les arbres.

Le grand-père, Dumas Eugène, plus de 80 ans, interrogé au village du Puy où il habite, a vu une fois (même époque) une boule rouge à peu près de la grosseur de la lune. Elle était très haute. Il a entendu un sifflement. Direction de l'objet : étang-maison Dumas (S-O - N-E). Le grand-père a parlé de toutes ces observations aux gendarmes de Saint-Sulpice-les-Champs (j'ai obtenu confirmation de la gendarmerie, il n'y a pas eu de rapport de fait).

Des Parisiens en vacances ont dit à la famille Dumas avoir également vu une grosse boule.

Notes : La faille géologique la plus proche est celle de la vallée de la Creuse à 5 km. 500 à vol d'oiseau.

J'ai rencontré le secrétaire de mairie, également instituteur, ainsi que la dame qui tient le café entre le village du Puy et Chamberaud. Ces deux personnes n'ont entendu parler de rien et n'ont personnellement rien vu.

Robert CATINAT

Observation près du sol à PLEUVILLE (Charente) le 26-3-74 à 21 h

Enquêteurs : J.-A. BOUCHET, J.-L. DEMAILLE, B. POEYDABAN
(09/75)

Les lieux : Sortie N-O de Pleuville, route D. 36 menant à Pressac (86) (Michelin 72, pli 5).

Les témoins : Françoise D... 15 ans (à l'époque) ; Anita C..., 17 ans ; Catherine B..., 17 ans, lycéennes. Françoise fait le récit des événements (récit restructuré pour la publication) :

Il était à peu près neuf heures moins le quart. On a décidé d'aller se promener parce que tous les soirs on allait se promener, sur la route de Pressac en général. Puis, on était un peu plus loin que le stade, et tout à coup, je vois ça, enfin je vois la forme, je commence à me... se sont mes yeux que je me dis. Enfin je leur demande, je leur dis vous voyez bien ? Elles aussi l'ont vu, on est resté un moment.

— Alors qu'avez-vous vu exactement ?

— Ben, c'était en forme d'arc puis y avait comme un trait là-dessus y avait que l'arc qui paraissait de forme, euh, ça paraissait de forme assez dure alors que le reste ça paraissait simplement des rayons lumineux (le témoin vient de faire le croquis). Françoise choisit le n° 122 ; Anita choisira les n° 142 et 123, pantone brillant, comme couleurs.

— L'ensemble ça faisait l'effet de clignoter peut-être, c'était moins lumineux, plus lumineux, alors ça donnait l'effet d'avancer et de reculer.

— Et à votre avis, ça restait sur place ?

— Oh, ben oui à mon avis ça restait sur place. Ça faisait assez mal aux yeux, c'était drôlement lumineux.

— Comme un phare de voiture ?

— Oh c'était à peu près pareil !

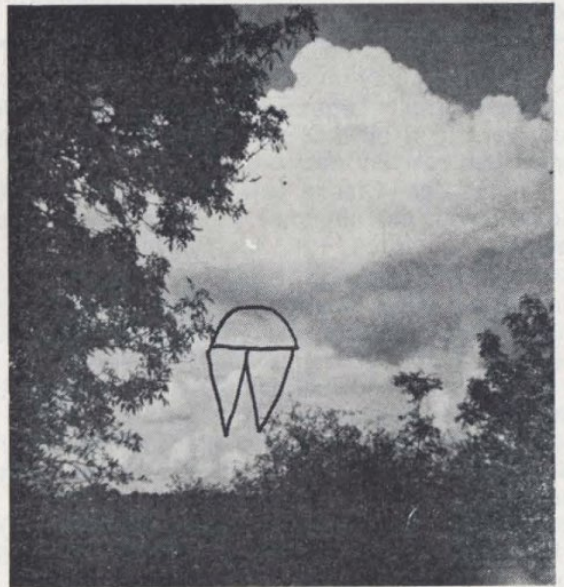
Puis y a Catherine, je sais pas ce qu'elle a dit, enfin un truc pour nous faire peur (N.D.E. : que des « Martiens » pourraient sortir). Alors on a été prises de panique, on est pas resté, on est reparti, puis on est arrivé ici (au café), peut-être une demi-heure plus tard (arrivées aux lumières du village, elles se sont arrêtées pour se remettre de leurs émotions).

— Seulement on le disait à un camarade, il ne voulait pas nous croire, alors, en fin de compte, y en a un qui fait comme ça : « Bon, on va y retourner en voiture parce que... »

— Puis quand on y était retourné, on a plus rien vu du tout. C'était peut-être une demi-heure, trois-quarts d'heure plus tard.

Compléments :

L'objet paraissait réellement proche aux témoins, à moins de 25 m. D'où la taille estimée. Il est difficile d'avoir une certitude à ce sujet. Les « rayons » alors auraient été à moins de 10 m du sol.



Françoise a vu la première (elle était à gauche du trio) la lumière sur la gauche. Elle ne pouvait la voir avant à cause des taillis limitant le pré.

Catherine a été la plus effrayée. C'est elle qui a décidé les deux autres à partir, alors qu'elles voulaient rester sur place.

Sur la connaissance du phénomène, Françoise déclare au sujet de Catherine : « Et puis en plus elle s'intéressait à ça. Oh ben nous aussi on en parlait souvent d'ailleurs. Je crois même qu'on en avait parlé juste avant de le voir (N.D.E. l'après-midi). Dans la journée on en avait parlé on avait dû lire « Planète ».

Vision oculaire estimée par les témoins :

(Suite de la p. 19 - Enquête Grazioli)

phares redevint normale et le moteur reprit sa marche habituelle, comme si rien ne s'était passé.

Arrivant à Causse et Véran et encore sous l'émotion de leurs observations, M. et Mme Vicente ont pensé s'arrêter chez M. Miro (qui lui-même avait été témoin de phénomènes OVNI lumineux) mais voyant l'heure tardive, 22:00, ils se ravisèrent et rentrèrent se coucher.

La famille Vicente n'a pas eu de troubles visuels et l'observation qu'ils ont faite ne les a pas empêché de dormir normalement par la suite.

Je dois ajouter qu'ils avouent s'être un peu moqué ou tout au moins ne pas avoir cru, auparavant, d'autres témoins de leurs connaissances. Encore après leur observation ils décrivent ce qu'ils avaient vu mais se refusant à toute tentative d'explication.

M. et Mme Vicente étaient restés assez discrets sur leur observation, ils n'ont pas fait de déclaration à la gendarmerie.

Etant moi-même présenté par M. Miro, de Causse et Véran, ils ont accepté de parler sans réticence.

Pour ma part, j'accorde crédit aux dires des témoins, d'autant qu'ils ignoraient que beaucoup d'autres témoignages relatent des incidents électriques sur les véhicules à allumage classique.

REMARQUES :

Il semble que la zone avoisinant Causse et Véran, située sur une parallèle aux Cévennes et au mont Caroux soit particulièrement favorable aux observations d'OVNI.

Françoise : 10/10^e aux deux yeux.

Catherine : 10/10^e aux deux yeux.

Anita : D. 02/10^e - G. 08/10^e.

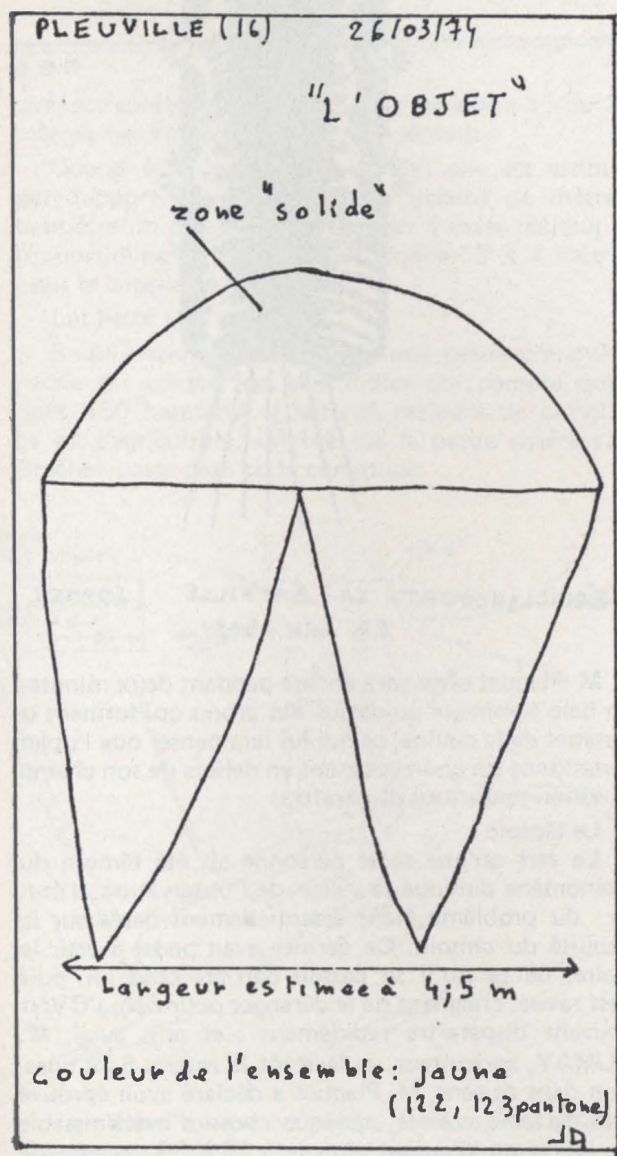
Il n'y avait pas de halo autour de l'objet, il n'éclairait pas les environs.

Les témoins sont retournés dans le pré le lendemain matin. Ils n'ont rien remarqué d'anormal.

Pas de réactions animales.

Contexte géologique « normal ».

Catherine était absente lors de l'enquête. Elle a arrêté ses études, elle a fait une fugue. Nous essaierons de la voir aux prochaines vacances scolaires. Elle semble avoir eu un rôle de leader, dans les réactions du groupe. Elle aurait rêvé de l'apparition par la suite.



Commentaires :

Observation intéressante car les témoins « débouchent » sur le phénomène d'une part, et d'autre part par sa relation avec quatre autres témoignages charentais du même soir. Nous publierons une petite étude à ce sujet. « L'objet » rappelle un peu celui de Goux (25) vu le 02-02-72 (L.D.L.N. 118).

OBSERVATION DANS LES YVELINES

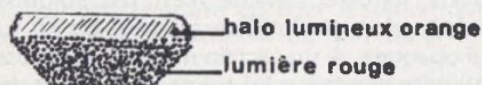
RAMBOUILLET

Avril 1975, vers 22:00

Témoin : Mme Vion, 45 ans, sans profession.

Enquêteur : F. Germont.

Comme tous les soirs, Mme Vion va déposer ses poubelles dans la rue. Le ciel est clair et étoilé brusquement le témoin voit apparaître une masse lumineuse qui se déplace sans bruit en se balançant comme une feuille morte dans une trajectoire ascendante. Le chien qui est dans la cour se met à hurler. Cette masse lumineuse qui est en forme d'assiette est rouge avec un halo lumineux orange sur le dessus. Elle est estimée être à 500 mètres du témoin et à une quinzaine de mètres du sol. Son diamètre apparent est de 2°30' d'arc.



Rambouillet

Avril 75

Observation de Mme Vion

Mme Vion va chercher son fils :

— Vite, Michel, viens vite voir ! un OVNI !

Michel sort, il observera seulement une traînée rose qui restera visible une vingtaine de secondes.

Durant l'observation qui dura environ deux minutes, Mme Vion fut éblouie par la luminosité du phénomène et eut « la gorge serrée ». Le chien ne cessa d'aboyer. Après l'observation le témoin fut pris de tremblement.

Lors de l'enquête, pour bien faire comprendre la forme du phénomène qu'elle avait observé, Mme Vion alla chercher une assiette qu'elle choisit parmi plusieurs autres.

C. De Zan.

Objet inconnu à Bouillancourt-la-Bataille (Somme) le 27-6-75 vers 23 h15

(voir couverture 1^{re} page)

enquête de M. DUSART

Données principales :

Lieu : Bouillancourt-la-Bataille (Somme) Michelin 53 pli II.

Date : vendredi 27 juin 1975 de 23 h 10 à 23 h 35.

Témoin unique : M. Plaquet, 75 ans, retraité SNCF

Les Faits :

Ce vendredi 27 juin au soir, M. Plaquet a regardé la TV où l'on donnait une pièce dans le cadre «Au théâtre ce soir». Cela s'est terminé vers 22 h 30, il a regardé une autre émission, puis vers 23 h 15 s'est rendu dans sa chambre pour se coucher. Il aperçoit à son grand étonnement, qu'il a laissé ouverts les volets de sa fenêtre. Se préparant à les fermer, il remarque une lumière dans les champs, derrière la maison de M. Damay, le maire de la commune. Très surpris, il constate que cette lumière provient d'un objet cylindrique qui stationne au-dessus d'un poteau électrique en ciment.

Au sommet du cylindre sombre, deux antennes, comme des «antennes de papillon» s'écartent du corps de l'objet, et à leur extrémité il y a une lumière orange. De chaque côté du corps du cylindre, verticalement trois autres lumières miroitaient de la même couleur, c'est-à-dire un orange un peu bizarre. Après cette première observation un peu rapide le témoin regarde sa montre, il est 23 h 20. Il pense alors à prendre ses jumelles 10 x 50 et peut ainsi, accoudé à sa fenêtre, observer l'objet pendant environ vingt minutes. C'est à l'aide des jumelles qu'il s'aperçoit alors que le corps de la chose est noir ou gris sombre, aucune aspérité n'étant par ailleurs visible ; il est aussi rond et non plat, comme il le pensait jusque là. L'objet possède aussi une lumière qui se diffuse verticalement à partir de la base du cylindre et qui éclaire le poteau en ciment, ce qui permettra par la suite de localiser avec précision le phénomène.

Cette lumière blanche n'est pas éblouissante, le témoin parlera de lumière tamisée, ou «à travers un verre opaque». A un certain moment de l'observation, le cylindre pivota sur lui-même, d'un quart de tour selon le témoin, et il ne distingua plus alors qu'une seule rangée verticale de trois lumières oranges placées au milieu du corps de l'objet. L'OVNI se déplace ensuite vers la gauche à la vitesse d'une voiture, sur environ 200 mètres, et le témoin pense qu'il va passer derrière une maison et qu'il va ainsi le perdre de vue. Mais non, le cylindre s'arrête juste avant de disparaître derrière le toit de la maison, et stationne à cet endroit pendant une ou deux minutes. Puis il refait le même chemin en sens inverse et revient au-dessus du poteau électrique. Le tout se déroule dans le silence le plus total. Après être resté quelques minutes encore à cet endroit, l'OVNI effectue un sursaut vertical, puis s'éloigne au-dessus du bois de Bouillancourt, vers l'Ouest. Il est 23 h 35. Précisons que lors de ce départ, tous les feux sont restés allumés, tout comme la grosse lumière inférieure blanche. En détail, disons que l'objet, pour partir, a d'abord fait un brusque saut vertical de faible amplitude, puis après un temps d'arrêt assez court, presque insensible, s'est éloigné en s'élevant obliquement de façon très rapide, au-dessus de la colline boisée.



BOUILLANCOURT- LA- BATAILLE (SOMME)
27 JUIN 1975

M. Plaquet observera encore pendant deux minutes un halo lumineux au-dessus des arbres qui forment le sommet de la colline, ce qui lui fera penser que l'objet a stationné un court moment en dehors de son champ de vision ; puis tout disparaîtra.

Le témoin :

Le fait qu'une seule personne ait été témoin du phénomène diminue la valeur de l'observation, l'étude du problème étant essentiellement basée sur la fiabilité du témoin. Ce dernier avait pensé avertir le maire, de ce qu'il se passait derrière chez lui, puis s'est ravisé, craignant de le déranger pour rien, l'OVNI pouvant disparaître rapidement : et puis aussi, M. DUMAY, agriculteur, se lève tôt le matin. Sans question dans ce sens, M. Plaquet a déclaré avoir éprouvé une certaine crainte, quelque chose d'indéfinissable en lui-même, d'autant plus qu'à 23 h 30, aucune vie humaine n'est perceptible dans le village. Il précise que les chiens d'en face, n'avaient pas réagi, mais que — selon lui — cela était normal, vu le silence du phénomène ! D'autre part, aucun soupçon sur l'honnêteté du témoignage.

Les dimensions :

Au cours de la première partie de l'observation, l'objet était stationnaire à la hauteur du poteau en

● ● ●

THIAUCOURT-REGNEVILLE (Meurthe et Moselle)

Le Jeudi 15 Janvier 1976

Enquête de M. Jean KNAUF

Témoïn : Monsieur Bernard CHRIST, 23 ans, ouvrier en confection.

Lieux : Entre Jaulny et Thiaucourt-Régnéville. Le témoin circule en voiture sur la D. 28 en direction de Thiaucourt pour rejoindre son lieu de travail. (Département 54)

Météo : Ciel légèrement couvert — Très bonne visibilité.

Vent faible au sol : 6 à 8 nœuds — Secteur Ouest, 280°.

Température : 2,5 °C.

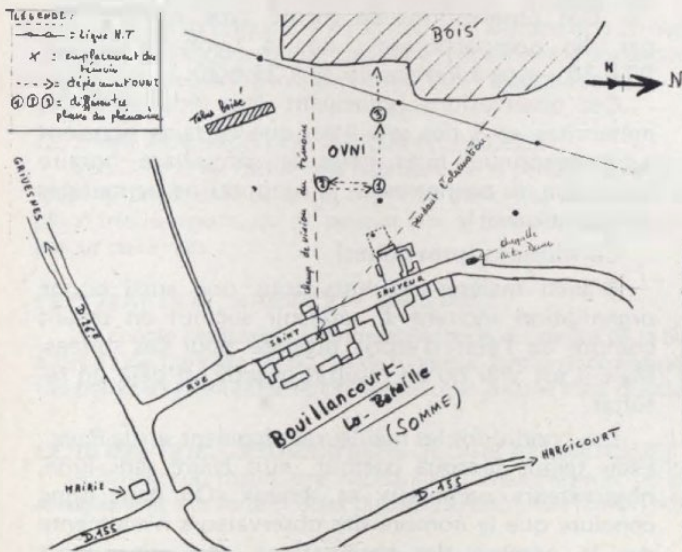
Humidité : 87 %

ciment représenté sur la photo, c'est-à-dire 15 ou 20 mètres maximum du sol, selon le témoin.

Quand à la hauteur de l'OVNI elle est estimée par rapport au poteau à une dizaine de mètres, peut-être un peu plus. Par rapport à cette hauteur et proportionnellement on peut donner 3 à 4 mètres pour la largeur de ce cylindre.

Les lieux :

Bouillancourt-la-Bataille est une petite commune rurale du canton de Montdidier qui compte quelques 150 habitants. L'activité majeure de ce village est l'agriculture. Un bras de la petite rivière « La Brache » passe dans cette commune.



Le champ survolé ne semble pas avoir été affecté. Aucune trace n'avait été remarquée à l'époque.

Signalons encore que des marécages se trouvent à peu de distance de là, et que si l'OVNI partit vers l'ouest, il ne faut pas oublier que l'on remarque à 3 km à vol d'oiseau la commune de CONTOIRE, où un OVNI discoïdal fût photographié à trois reprises le 1er avril 1974.

Enquête parue dans LDLN n° 151 de janvier 1975 pp 16 à 18.

OBSERVATION : Il fait nuit noire, la lune est couchée depuis une demi-heure environ. Monsieur CHRIST quitte le village de Jaulny qu'il vient de traverser et monte une côte jusqu'au croisement de la VO reliant la D.28, sur laquelle il circule, au village de XAMMES.

Arrivé à hauteur de l'intersection, le témoin aperçoit devant lui une énorme sphère lumineuse immobile dans le ciel, apparemment à quelques mètres du sol.

Mr. CHRIST poursuit sa route sans quitter le phénomène des yeux. Arrivé au sommet de la côte, il s'engage dans un virage à gauche et s'arrête, (altitude de l'endroit : 270 m). La sphère se trouve alors sur sa droite, direction Sud-Ouest, à environ 15 mètres du sol et à une distance de 150 mètres de lui, d'après sa propre estimation.

L'objet est sphérique, de couleur rouge-orange très vif mais non éblouissant, il est énorme, d'après le témoin 15 à 20 mètres de diamètre. Le contour est légèrement flou, «c'était fantastique, dit-il, je n'ai jamais vu une couleur pareille, c'est indescriptible, la luminosité était intense mais le paysage n'était absolument pas éclairé».

Au moment précis où Mr CHRIST a stoppé son véhicule, la sphère s'est mise à descendre lentement jusqu'à environ 1 à 2 m du sol, puis elle est remontée pour reprendre sa position initiale.

Effrayé, le témoin se remet en route, il aperçoit alors l'objet qui le suit durant quelques secondes, puis disparaît subitement.

Durée totale de l'observation : 1 minute environ.

Arrivé à son usine, Mr CHRIST fait immédiatement part de son aventure au chef d'atelier, qui lui conseille de venir m'informer de son observation.



ENQUETE :

Je me suis rendu, le lendemain, sur les lieux de l'observation avec le témoin qui était encore sous l'effet de l'émotion. Nous avons parcouru le champ, labouré depuis un mois environ, mais aucune trace n'a été décelée, aucune réaction de la boussole.

Le témoin n'a perçu aucun bruit durant l'observation, n'ayant pas arrêté le moteur de sa voiture. Aucune ligne à haute tension.

Je connais personnellement Mr. CHRIST et je peux garantir de sa bonne foi.

Ci-joint un montage photographique indiquant exactement l'emplacement et la dimension apparente du phénomène, avec au premier plan la voiture du témoin à l'endroit même où il s'est arrêté.

Un phénomène identique a été observé au mois de décembre 1975 à 5 heures du matin par Mr Roger BLOUET demeurant à CHAMBLEY-54.

L'observation a eu lieu au lieu-dit «LES BARAQUES» soit à environ 11 km à vol d'oiseau de l'endroit où Mr. CHRIST a fait son observation.

Le phénomène était absolument identique au précédent.

Des prélèvements de terre ont été effectués, l'un à l'endroit au-dessus duquel l'objet a stationné, l'autre à 50 mètres de cet endroit, et un test de germination est en cours.

D'autre part l'enquêteur, Mr KNAUF va suivre la croissance des céréales, dès que le champ sera semencé.

M. Fabrice ZENI, Délégué Régional.

N'OUBLIEZ-PAS DE NOUS FAIRE PARVENIR

**TOUS LES RAPPORTS D'OBSERVATIONS
DONT VOUS POUVEZ AVOIR CONNAISSANCE. MERCI !**

COURRIER RESUFO

Bilan des soirées de surveillance des 27 et 28 mars 1976

La première chose qui frappe c'est le succès de l'organisation, partout Délégués, animateurs et responsables ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour faire de ces soirées un exemple d'efficacité et d'organisation, ils ont su s'assurer la participation de la presse et de la radio locales, préparer la surveillance dans les meilleures conditions. Nous leur adressons tous nos remerciements et nos félicitations. Il apparaît donc que malgré ses structures très lâches, LDLN est quand il le faut une machine bien huilée et efficace. Une trop lourde administration ne saurait donner d'aussi bons résultats !

Les comptes-rendus, clairs et précis sont arrivés nombreux en temps et en heure à Resufo, merci également à ceux qui en ont assuré le groupement régional.

Résultats :

(selon les comptes-rendu du 15 avril)

- la surveillance a été assurée dans cinquante départements.

- Elle a été effectuée sur quatre-vingt points du territoire donnant lieu à autant de compte-rendus distincts.

- le nombre de personnes qui précisent leur présence s'élève à plus de deux cents. Ce nombre est un plancher car tous les comptes-rendus ne précisent pas le nombre de participants, sans compter les occasionnels, les discrets et les étourdis. Un millier de participants est certainement probable.

Qu'ont-ils vu ?

Rien, ou presque !

Sept C.R. seulement font état d'observations, il s'agit dans tous les cas d'objets ponctuels ou de lumières à très faible indice d'étrangeté et leurs auteurs estiment eux-mêmes qu'il peut s'agir d'objets naturels qu'ils ne peuvent identifier avec certitude (Avions, météores).

- On peut signaler toutefois une «étoile» pulsante à trajet complexe vue à TROUVILLE (14) -

Les photos tentées ne donnent rien...

- Un appel de détecteur (sans observation) à Bourges le 28 à 3 h 15

- Des «étoiles» erratiques vues dans le Loiret (Briare)

- Le 28 à 23 h 10 près d'AGEN, un ovoïde verdâtre qui peut bien être un météore...

- Le 27 à 22 h 00 et 22 h 15 «boule» vue à 64 CAMBO ... ?

- Le 28 après 0 h appel détecteur à VILLEUR-BANNE (rien vu)

Des observations de même type ont été faites par des non-participants une à Lyon le 27 vers 22 h 30 - une à Pezenas le 28 à 21 h 30.

Ces observations pourraient être réduites à des météorites et à des satellites, que certains signalent avoir reconnus, mais hélas le cafouillage horaire (politique du changement, je suppose) ne permet pas de s'y retrouver!

Conclusions (provisoires)

D'aussi maigres résultats pour une aussi bonne organisation incitent à réfléchir surtout en tenant compte de l'état d'esprit proposé pour ces soirées. Mais il est vrai qu'un résultat négatif est déjà un résultat.

Les conditions les meilleures régnaient sur le Pays : beau temps presque partout, nuit claire sans lune, observateurs nombreux et sérieux. On peut donc conclure que le nombre des observateurs n'augmentait pas le nombre des observations, ceci apparaissait déjà dans toutes les soirées précédentes et c'est très important car cela démontre qu'il n'y a pas présence permanente d'un phénomène quel qu'il soit - naturel, extérieur ou dû à des confusions engendrées par une psychose.

Le côté expérimental de l'expérience qui consistait en un état d'esprit favorable à un «contact» de nature plus ou moins psychique, n'apporte absolument rien de nouveau. Toutefois les tenants des explications par les phénomènes de type parapsychologique se doivent de réfléchir à ce résultat.

Malgré tout cette expérience nous permet de faire quelques progrès dans la connaissance du phénomène, mais les questions fondamentales restent sans réponse, en particulier sa nature.

Puisqu'il semble avéré maintenant que le phénomène ne se montre qu'en des périodes données, mais que rien ne permet de prévoir — vague — la notion de soirée de surveillance se doit d'être modifiée. Il semble utile de déclencher la surveillance hors des périodes de recrudescence et dans les régions où les OVNIS se manifestent. Une telle organisation est impossible au niveau national, c'est donc au niveau d'un ou plusieurs départements que les Délégués devront prendre l'initiative de provoquer de telles soirées dès qu'ils noteront une augmentation des observations dans leur région.

En ce qui concerne le deuxième aspect de l'expérience : la rencontre avec les «X», une seule soirée ne suffit pas à se faire une opinion définitive, mais il semble que la notion de «provocation» du phénomène est à considérer avec beaucoup de réserves ! Pour l'instant il semble bien que le phénomène ne se «montre» que lorsqu'il le «veut» et à qui

il «veut» — (de préférence à des gens qui ne s'intéressent pas à lui et qui ne l'attendent pas, c'est-à-dire des «victimes»).

Tout cela ne doit pas nous décourager, au contraire. L'existence de réseaux bien entraînés d'observateurs qui ont fait leurs preuves doit inciter à continuer la surveillance des points chauds et des périodes chaudes. La discipline et la gentillesse de ces mêmes observateurs fait qu'on peut leur demander de participer à des expériences destinées à vérifier certaines hypothèses. Dans ce cas il faut demander une seule chose à la fois simple et précise. Une expérience compliquée mettant en jeu de nombreux paramètres ne donne que des résultats inexploitable. Enfin l'honnêteté oblige à rendre compte aux participants des résultats obtenus grâce à eux et à leur révéler les paramètres tenus secrets pour la réussite d'une expérience s'il y en a.

Il y a donc moyen, à l'échelon du groupe ou de la région de pratiquer une ufologie active. Les résultats n'auront de valeur toutefois que si les «manipes» sont menées avec une très grande rigueur et les résultats soumis à la critique la plus stricte ce dont nous ne doutons pas de la plupart d'entre vous.

nouvelles récentes (Presse) condensé de I. TAHON

LE 16 AVRIL 1976 . LA CHAUX DE FONDS (SUISSE)

Vers 20 h 30, un groupe d'enfants dans le quartier Bois Noir, aperçurent, à près de 500 m d'eux, une boule orange à 30 m d'altitude. L'objet s'étant déplacé lorsque les enfants voulurent approcher, ceux-ci, effrayés s'enfuirent. Sur le lieu de l'observation, un triangle isocèle (de 7 m de côté et 12 m de base) fut découvert sur le sol, il semblait comme marqué au fer rouge. La hauteur de ce triangle est délimité par les bases d'un double poteau téléphonique, situé sur ce terrain. Phénomène naturel ou OVNI, la question reste posée.

(Presse de journaux de Suisse du 23-4-76)

LE 25 AVRIL 1976. TERVUREN (BELGIQUE).

Vers 22 h 30 au croisement les «4 bras» à Tervuren, Mlle Y. Vandenvroeck, accompagnée de 3 autres personnes en voiture, a vu un objet sphérique à environ 100 m d'altitude et à 20 m de lui, sur le côté de la route. L'objet semblait très grand (12 m de diamètre) ; il dirigea soudainement «4 phares» vers le bas de sorte qu'on put voir, une espèce de partie habitable, comportant des «fenêtres». L'observation a duré 5 mn, puis l'objet a disparu.

(«Journal d'Anvers» du 27-4-76)

LE 2 MAI 1976. MONT DE MARSAN (LANDES)

Vers 3 h 00 du matin, une habitante de la périphérie de la ville, fut réveillée par un bruit violer.t. Se levant, elle essaya de détecter la provenance du bruit, mais rien d'anormal ne parut à ses yeux, sauf vers le nord, où elle aperçut par la fenêtre, un cercle blanc très lumineux, qui ne pouvait être la lune. Cet objet a été observé par plusieurs autres témoins dans des endroits différents autour de la ville.

(«Sud Ouest» du 3-5-76)

LE 5 MAI 1976. RAETTVIK (SUEDE)

Un couple habitant la région de Raettvik, au centre de la Suède, a vu un objet s'écraser sur la surface du lac de Siljan. L'objet a laissé une tranchée de 800 m de longueur dans la glace épaisse de 10 cm, puis a disparu dans une grande gerbe de glace et d'eau. Les pompiers n'ont pu se rendre sur place et aucune trace d'accident n'a été relevée.

(«La Montagne» du 6-5-76)

LE 10 MAI 1976. LA GAUDINIÈRE (LOIRE ATLANTIQUE)

A 4 h 45 du matin, une habitante d'Orvault aperçut un disque orange au-dessus du parc de la Gaudinière, d'une lumière aveuglante et très forte ; l'objet disparut aussitôt. (Le témoin retrouvera l'usage de ses yeux 1/4 d'heure plus tard)

(L'Éclair» du 11-5-76)

DEBUT MAI 1976. LA COUPIANE (VAR)

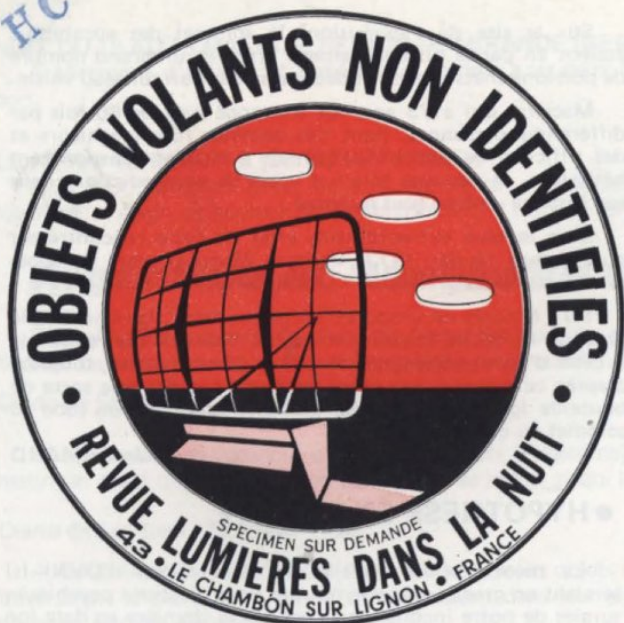
Vers 4 h 00 du matin, à hauteur du pont Auzende, un camionneur vit loin devant lui une forte lueur. Au fur et à mesure du rapprochement, le témoin était aveuglé par cette boule de feu, située à une dizaine de mètres au-dessus d'un terrain vague, au bout de la route. De 3 m de diamètre, la boule était blanche. Le témoin effrayé, se dirigea alors vers Ste Musse, mais la boule était toujours là. Deux heures plus tard, avec un collègue, les deux hommes purent voir sur les mêmes lieux, sur une quinzaine de mètres, une nappe de fumée marron, masquant l'herbe. L'équipe de détection de la S.V.E.P.S. est venue sur place mais rien d'anormal n'a été trouvé.

DEBUT MAI 1976. POISSY (YVELINES)

Une classe de l'école des Sablons se promenait avec son instituteur à la mare aux canes dans le parc des Charmilles, quand deux des enfants virent de loin un être(avec une tête violette sans bouche, sans oreilles, avec le corps couvert de poils gris; il était très grand (environ 2m), et entouré d'étranges lueurs». Des traces d'atterrissages auraient été trouvées, on parle de soucoupes volantes, mais aussi de canular..

(«Paris Poissy» du 17-5-76)

HC



SUR LA ROUTE DES VACANCES N'OUBLIEZ PAS VOTRE MACARON L.D.L.N.

(avec une couleur qui tient et un support résistant)

(diamètre réel 14,50 cm)

pour 1 macaron :	2,50 F
pour 3 macarons :	6,00 F
pour 5 macarons :	8,00 F
pour 10 macarons :	12,00 F

(S'adresser au siège de la Revue, comme pour les abonnements).

Un nouveau Détecteur : le "VEGA III"

Par diverses caractéristiques, il est différent et plus élaboré que le Vega II diffusé ces dernières années. Voici les détails le concernant :

Principe de ce détecteur :

— L'aiguille d'une boussole coupe un flux lumineux entre une ampoule et une photo-résistance.

— Toute variation locale du champ magnétique terrestre suffisante pour faire dévier la boussole de quelques degrés (entre 2° et 4°) est enregistrée par la photo-résistance, qui autorise le fonctionnement d'un oscillateur actionnant un haut-parleur.

— Une mémoire électronique enregistre l'appel et maintient un voyant allumé jusqu'à ce que l'utilisateur agisse sur un bouton-poussoir, supprimant ainsi l'information mémorisée.

— Un circuit permet de conserver la mémorisation de l'appel lors des «micro-coupures» secteur d'une durée inférieure à 0,5 seconde (ce qui élimine la plus grande partie des perturbations secteur) ; pour s'en protéger totalement, il suffira d'utiliser l'alimentation 12 volts.

— Ajonction d'un réglage de sensibilité à l'usage de l'utilisateur ; il permet de modifier la sensibilité de l'appareil, en fonction de son exposition aux sources lumineuses extérieures.

— Montage sur circuit imprimé stratifié (verre époxy), remplaçant l'ancien support bakélite.

— Alimentation secteur 220 volts + alimentation 12 volts continu (piles ou batteries).

Caractéristiques :

— Encombrement coffret : 137 x 87 x 43.

— Haut-parleur : 85 x 57.

— Isolement électrique par transformateur incorporé.

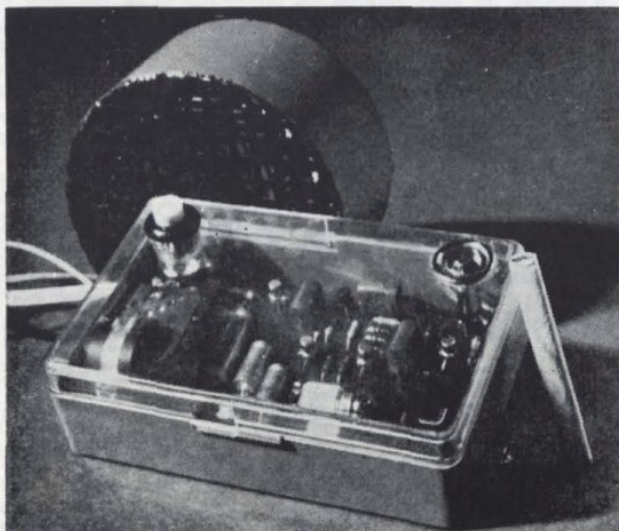
— Consommation : 2 à 4 watts suivant état : (veille, mémoire ou appel).

Livraison par envoi postal recommandé, accompagné d'une notice d'emploi.

Prix : 340 F comprenant le port et éventuellement le service après vente.

Règlement par chèque bancaire ou mandat-carte à Monsieur Roger HERRMANN, 17, rue des Margottes, 93100 MONTREUIL

N. B. : La photo est celle du «Vega II», qui était de même dimension, le haut-parleur de «Vega III étant rectangulaire.



LUMIERES DANS LA NUIT

Imprimé en France — Le Directeur de la publication : R. VEILLITH — N° d'inscription Commission paritaire 35.385
Imprimerie Imprilux, St-Etienne - Dépôt légal 3^e trimestre 1976.